



**Original: Anglais**

**OIC/CFM-40/2013/ECO/SG-REP**

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL**  
**SUR**  
**LES AFFAIRES ECONOMIQUES**

*(Session du dialogue des civilisations, facteur de paix et de développement durable)*

**SOUMIS A LA**  
**40<sup>EME</sup> SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES**  
**DES AFFAIRES ETRANGERES**

**CONAKRY, REPUBLIQUE DE GUINEE**  
**09-11 DECEMBRE 2013**  
**06-08 SAFAR 1435 H**

| <b>No</b>  | <b>Sommaire</b>   | <b>Pages</b> |
|------------|---|--------------|
| <b>I</b>   | <b>INTRODUCTION</b>   | 5            |
| <b>II</b>  | <b>MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION DECENNAL DE L'OCI (PAD)</b>  | 5            |
|            | A. Echanges commerciaux intra-OCI   | 5            |
|            | B. Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)  | 10           |
|            | C. Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID)   | 11           |
|            | D. Projet ferroviaire Dakar-Port Soudan   | 12           |
|            | E. Rôle du secteur privé  | 13           |
| <b>III</b> | <b>ACTIVITÉS LIÉES À LA MISE EN ŒUVRE DES RÉOLUTIONS DU COMCEC</b>  | 15           |
|            | A. Atelier sur le renforcement des capacités des États membres dans le domaine de la production de blé                      | 15           |
|            | B. 1ère réunion du Forum du tourisme du secteur privé OIC / COMCEC  | 15           |
|            | C. Atelier sur l'accroissement des investissements étrangers directs (IED) dans les Etats membres de l'OCI                  | 16           |
|            | D. Coopération entre les autorités de régulation du marché de capitaux et les Bourses de valeurs des Etats membres de l'OCI | 16           |
| <b>IV</b>  | <b>ACTIVITÉS LIÉES AUX AUTRES CONFÉRENCES MINISTÉRIELLES DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE</b>                                     | 17           |
|            | A. Sixième Conférence ministérielle sur la sécurité alimentaire et le développement agricole                                | 17           |
|            | B. Septième Conférence islamique des ministres du Tourisme  | 19           |
|            | C. Deuxième Conférence de l'OCI sur le travail, l'emploi et la protection sociale   | 19           |
| <b>V</b>   | <b>PROGRAMMES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX</b>   | 20           |
|            | A. Plan d'Action pour la coopération avec l'Asie centrale   | 20           |
|            | B. Conférence sur la coopération économique régionale pour l'Afghanistan  | 21           |
|            | C. Forum économique islamique mondial   | 21           |
| <b>VI</b>  | <b>COOPÉRATION AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES</b>  | 21           |
|            | A. ONU-OCI  | 22           |
|            | B. Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)  | 22           |
|            | C. Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)   | 22           |
|            | D. Forum économique mondial   | 23           |
|            | E. OCI-LEA  | 23           |
|            | F. Organisation mondiale des douanes (OMD)  | 23           |
|            | G. Fonds international de développement agricole (FIDA)   | 23           |

|             |   |    |
|-------------|---|----|
| <b>VII</b>  | <b>ASSISTANCE ÉCONOMIQUE AUX ETATS MEMBRES DE L'OCI ET AUX COMMUNAUTES MUSULMANES DANS LES PAYS NON-MEMBRES</b> | 23 |
|             | A. Programme malaisien de renforcement des capacités pour les pays de l'OCI                                     | 23 |
|             | B. Fonds koweïtien pour un niveau de vie décent   | 24 |
|             | C. Aides aux États membres  | 24 |
|             | D. Coopération avec les organisations de la société civile et les associations caritatives                      | 25 |
| <b>VIII</b> | <b>ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES ET INSTITUTIONS COMPETENTES DE L'OCI</b>                                  | 26 |
|             | A. SESRIC   | 26 |
|             | B. CIDC   | 28 |
|             | C. Groupe BID   | 29 |
|             | D. CICIÁ  | 32 |
|             | E. OISA   | 34 |
|             | F. SMIC   | 34 |
| <b>IX</b>   | <b>CONCLUSION</b>   | 35 |

## ABREVIATIONS:

|             |   |
|-------------|---|
| CMAE        | Conférence islamique des ministres des Affaires étrangères  |
| COMCEC      | Comité permanent de l'OCI pour la coopération économique et commerciale                             |
| CEEAC       | Communauté économique des États d'Afrique centrale  |
| ECO         | Organisation de coopération économique  |
| CEDEAO      | Communauté Economique des États d'Afrique occidentale   |
| CESAO       | Commission Economique et Sociale pour l'Asie occidentale  |
| FAD         | Organisation pour l'alimentation et l'agriculture FAO   |
| CCG         | Conseil de coopération du Golfe   |
| CICI        | Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie  |
| SID         | Société islamique pour le développement du secteur privé  |
| CIDC        | Centre Islamique pour le Développement du Commerce  |
| ICECS       | Commission islamique pour les Affaires économiques, sociales et culturelles                         |
| SIAICE      | Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation                    |
| CIMT        | Conférence islamique des ministres du Tourisme  |
| CCI         | Centre du commerce international  |
| BID         | Banque Islamique de Développement   |
| FIDA        | Fonds international de développement agricole   |
| IFSB        | Conseil des services financiers islamiques  |
| IGAD        | Autorité intergouvernementale pour le développement   |
| IIFA        | Académie Internationale Islamique du Fiqh   |
| IIFM        | Marché International de la Finance Islamique  |
| FMI         | Fonds monétaire international   |
| IRCICA      | Centre de recherche sur l'Histoire, l' Art et la Culture Islamiques                                 |
| FSI         | Fonds de solidarité islamique   |
| FSID        | Fonds de solidarité islamique pour le développement   |
| ITAP        | Programme d'aide internationale   |
| SIFC        | Société internationale islamique pour le financement du commerce                                    |
| KOICA       | Agence Coréenne pour la coopération Internationale  |
| LEA         | Ligue des États Arabes  |
| PMMA        | Pays membres les moins avancés  |
| NPF         | Nation la plus favorisée  |
| MUSIAD      | Association Turque des industriels et hommes d'affaires indépendants                                |
| NEPAD       | Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique  |
| OCI         | Organisation de Coopération Islamique   |
| OIC-DCF     | Forum de coopération au Développement de l'OCI  |
| OISA        | Organisation de l' Association islamique des armateurs  |
| PRETAS      | Système de tarif préférentiel du TPS-OIC  |
| R & D       | Recherche et développement  |
| RECCA       | Conférence sur la coopération économique régionale pour l'Afghanistan                               |
| ASACR       | Association sud-asiatique pour la coopération régionale   |
| SESRIC      | Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques |
| PME         | Petites et moyennes entreprises   |
| SMIIC       | Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques                                 |
| SPCA        | Programme spécial pour l'Asie centrale  |
| SPDA        | Programme spécial pour le développement de l'Afrique  |
| TCPP        | Programme de coopération et de Promotion commerciale  |
| TPS-OIC     | Système de Préférences Commerciales de l'OCI  |
| TPS-OIC-RoO | Règles d'origine du système de préférences commerciales de l'OCI                                    |
| TOBB        | Union des chambres et des bourses de matières premières de Turquie                                  |

|        |  |
|--------|--|
| PAD    | Programme d'action décennal de l'OCI   |
| PNUD   | Programme de développement des Nations Unies                                   |
| UNECE  | Commission économique des Nations Unies pour l'Europe                          |
| CESAP  | Commission sociale et économique des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique |
| ONUDI  | Organisation des Nations Unies pour le développement industriel                |
| CESAO  | Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale     |
| OMT    | Organisation mondiale du tourisme  |
| CNUCED | Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement               |
| UEMOA  | Union économique et monétaire ouest-africaine                                  |
| OMD    | Organisation mondiale des douanes  |
| OMPI   | Organisation mondiale de la propriété intellectuelle                           |

## **I. INTRODUCTION**

1. L'année 2012 a été marquée par l'adoption de mesures volontaristes visant à activer et à élargir les structures institutionnelles et opérationnelles pour la mise en œuvre des diverses résolutions et décisions prises par les États membres. Les réponses des institutions nationales et des partenaires régionaux et internationaux se sont multipliées, favorisant ainsi la mise en œuvre de l'objectif global, de la vision et de la mission de l'OCI tels que définis par le Programme d'Action Décennal. A l'heure où elle est en train de se rapprocher de plus en plus de la réalisation de ses différents objectifs, l'OCI compte sur une participation plus étroite et plus agissante des institutions de la société civile nationale et sur la promotion du réseautage dynamique, le partage des connaissances, le renforcement des capacités, la mise en œuvre efficace des projets, l'investissement et l'amélioration des conditions macro-économiques des pays membres.

2. Le présent rapport dresse un bilan sommaire des différentes activités du Secrétariat général dans le cadre du mandat de coordination et de suivi qui lui est assigné. Le rapport couvre également les activités des diverses institutions de l'OCI œuvrant dans le domaine économique, sur la base des données fournies par ces institutions ainsi que la participation du Secrétaire général et de ses représentants aux réunions des directions de ces institutions.

3. Pour l'essentiel, les différentes démarches engagées par le Secrétaire général en direction des États membres pour le parachèvement des procédures administratives relatives au lancement du système de préférences commerciales sont relatées par le menu, y compris les discussions en cours sur les modalités non tarifaires pour la facilitation du commerce. De même, les interventions des institutions de financement du commerce ainsi que les activités de promotion commerciale des institutions compétentes de l'OCI sont mises en exergue dans le rapport, y compris les activités de lutte contre la pauvreté menées par les institutions compétentes de l'OCI.

4. En outre, un compte rendu détaillé de la mise en œuvre des résolutions des conférences sectorielles de l'OCI, notamment sur l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire, le tourisme, le travail et l'emploi, est proposé avec une évaluation de l'efficacité des différents projets mis en place en vertu desdites résolutions. Dans le même ordre d'idées, des détails complets sont fournis sur les différents contacts pris avec les organisations régionales et internationales à l'appui des divers programmes et projets de l'OCI, en plus de la réaction des institutions nationales à la décision collective de l'OCI sur l'assistance aux États membres dans le besoin.

## **II. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION DECENNAL DE L'OCI**

### **A. Echanges commerciaux intra-OCI:**

5. L'opérationnalisation du système de préférences commerciales de l'OCI a continué à bénéficier de toute l'attention requise dans le contexte global des activités des institutions concernées de l'OCI. En plus des efforts visant à parachever l'adoption des mesures administratives nécessaires pour le démarrage du système, les autres composantes non tarifaires du TPS ont été également prises en considération au cours de l'exercice considéré ici. Le rapport qui suit présente ainsi les projections les plus récentes en termes de relations commerciales entre les États membres, les activités liées à la Feuille de route pour le renforcement du commerce intra-OCI, le financement du commerce et la promotion commerciale, l'application éventuelle de la modalité dite du guichet unique dans les États membres de l'OCI, y compris l'industrie des services, le résultat des diverses consultations menées et la coordination avec les partenaires régionaux et internationaux,

## Perspectives récentes sur le commerce intra-OCI

6. Malgré la crise économique mondiale, les échanges commerciaux des pays de l'OCI ont continué de croître. La valeur de ces échanges est ainsi passée de 3,2 milliards \$ US en 2010 à US \$ 3,9 milliards en 2011, soit une augmentation de 22%. Le commerce entre les Etats membres de l'OCI a représenté environ 10,8% du commerce mondial en 2011, contre 10,5% en 2010. De même, la valeur globale des échanges intra-OCI en 2011 a atteint 681,6 milliards contre 539 milliards US \$ en 2010, soit une augmentation de 26,5%. Dans le même temps, la part du commerce intra-OCI dans les échanges extérieurs des États membres est passée de 17,03% en 2010 à 17,80% en 2011, ce qui représente une augmentation de 4,5%. Le volume des échanges commerciaux intra-OCI a atteint 742,74 milliards de dollars US en 2012, soit une hausse de 14,4% par rapport à 2011. De même, la part du commerce intra-OCI en 2012 a représenté 18,21% de la balance commerciale globale des Etats membres.

| Volume Global du Commerce Extérieur OCI/ Echanges Intra-OCI<br>2004-2012 |          |          |          |          |          |          |          |          |          |  |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|--|
|  | 2004     | 2005     | 2006     | 2007     | 2008     | 2009     | 2010     | 2011     | 2012     |  |
| <b>Volume Global OCI</b>   |          |          |          |          |          |          |          |          |          |  |
| <b>Total des Echanges mondiaux de Marchandises</b><br>En milliards US\$  | 18.160   | 26.300   | 23.890   | 27.600   | 31.900   | 25.300   | 30.290   | 35.780   | 38.020   |  |
| <b>Total des Echanges de l'OCI en Marchandises</b><br>En milliards US\$  | 1.433.08 | 1.776.11 | 2.139.32 | 2.560.29 | 3.380.74 | 2.569.05 | 3.182.12 | 3.931.22 | 4.120.78 |  |
| <b>Part de l'OCI dans le Commerce Mondial</b>                            | 7,87 %   | 6,77 %   | 8,96 %   | 9,28 %   | 10,61 %  | 10,28 %  | 10,57 %  | 10,80%   | 11,34%   |  |
| <b>Commerce Intra OCI</b>  |          |          |          |          |          |          |          |          |          |  |
| <b>Valeur des Echanges Intra-OCI</b><br>En milliards US\$                | 205.07   | 271.45   | 333.36   | 420.6    | 551.02   | 426.75   | 539.00   | 681.58   | 742.74   |  |
| <b>Part des Echanges Intra-OCI</b>                                       | 14,44%   | 15,50%   | 15,86%   | 16,64%   | 16,60%   | 16,65%   | 17,03%   | 17,80%   | 18,21%   |  |
| <i>Source: CIDC</i>  |          |          |          |          |          |          |          |          |          |  |

7. Les principaux acteurs dans le domaine du commerce intra-OCI en 2011 étaient les suivants: Émirats arabes unis, Turquie, Arabie Saoudite, Iran, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Irak, Syrie et Egypte. Ces pays ont représenté 71,3% du commerce intra-OCI en 2011, pour une valeur globale de 370,2 milliards de dollars US. La liste et la part des principaux acteurs du commerce intra-OCI en 2011 se présentent comme suit:

| Acteurs majeurs du commerce intra-OCI en 2011 |   |  |  |                                 |                           |                                       |                                 |  |
|---|---|--|--|---------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|--|
| Principaux acteurs du commerce intra-OCI      |   |  | Principaux exportateurs vers la zone OCI |                                 |                           | Principaux pays importateurs de l'OCI |                                 |  |
|   | <i>Volume du commerce intra-OCI en milliards US\$</i> | <i>% part dans le volume du commerce intra-OCI</i> |  | <i>Volume en milliards US\$</i> | <i>% export Intra-OCI</i> |                                       | <i>Volume en milliards US\$</i> | <i>% Import en provenance des Etats membres de l'OCI</i> |
| <b>EAU</b>                                    | 91.3  | 13.4%  | <b>EAU</b>                               | 60.4                            | 18.6%                     | <b>Iran</b>                           | 37.7                            | 10.58%   |
| <b>Turquie</b>                                | 68.7  | 10.1%  | <b>Arabie Saoudite</b>                   | 45.3                            | 13.9%                     | <b>Turquie</b>                        | 31.4                            | 8.82%  |
| <b>Arabie Saoudite</b>                        | 63.8  | 9.4%   | <b>Turquie</b>                           | 37.3                            | 11.5%                     | <b>EAU</b>                            | 30.9                            | 8.69%  |
| <b>Iran</b>                                   | 56.7  | 8.3%   | <b>Malaisie</b>                          | 24.9                            | 7.7%                      | <b>Indonésie</b>                      | 26.8                            | 7.54%  |
| <b>Indonésie</b>                              | 49.7  | 7.3%   | <b>Indonésie</b>                         | 22.9                            | 7%                        | <b>Irak</b>                           | 23.7                            | 6.66%  |
| <b>Malaisie</b>                               | 47.6  | 7%   | <b>Iran</b>                              | 19                              | 5.8%                      | <b>Malaisie</b>                       | 22.8                            | 6.39%  |
| <b>Pakistan</b>                               | 30.2  | 4.4%   | <b>Egypte</b>                            | 12                              | 3.7%                      | <b>Pakistan</b>                       | 21.3                            | 5.97%  |
| <b>Irak</b>                                   | 28.8  | 4.2%   | <b>Koweït</b>                            | 11.2                            | 3.4%                      | <b>Arabie Saoudite</b>                | 18.5                            | 5.19%  |

|               |              |              |                 |              |              |               |              |              |
|---------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|
| <b>Egypte</b> | 24.5         | 3.6%         | <b>Syrie</b>    | 10.5         | 3.2%         | <b>Syrie</b>  | 13.3         | 3.74%        |
| <b>Syrie</b>  | 23.9         | 3.5%         | <b>Pakistan</b> | 9            | 2.8%         | <b>Egypte</b> | 12.4         | 3.49%        |
| <b>Total</b>  | <b>485.3</b> | <b>71.2%</b> | <b>Total</b>    | <b>252.5</b> | <b>77.6%</b> | <b>Total</b>  | <b>238.8</b> | <b>67.1%</b> |

*Source: CIDC Rapport Annuel 2013*

8. En 2011, les 29 États membres suivants ont réussi à dépasser le seuil des 20% d'échanges commerciaux intra-OCI, objectif fixé par le Programme d'action décennal pour l'année 2015, en l'occurrence la Somalie, Djibouti, la Syrie, le Liban, l'Afghanistan, la Jordanie, le Pakistan, le Tadjikistan, le Kirghizistan, l'Irak, les Comores, le Burkina Faso, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Turkménistan, le Niger, le Yémen, l'Ouzbékistan, l'Égypte, la Libye, Oman, le Mali, le Togo, l'Iran, l'Ouganda, le Bahreïn, le Soudan, la Guinée Bissau et la Turquie.

### ***Système de Préférences Commerciales entre les États membres de l'OCI (TPS-OIC)***

9. Les efforts visant à amener les États membres à mettre en œuvre les instruments multilatéraux du Système de Préférences Commerciales de l'OCI (TPS-OIC) ont continué à figurer en bonne place parmi les activités de l'Organisation. Dans le cadre des démarches visant à exhorter les ministres des États membres à veiller à la finalisation de la procédure de participation au TPS-OIC, le Secrétaire général a adressé des lettres spécifiques aux ministres du Bahreïn, du Cameroun, de Djibouti, de Guinée, de Guinée Bissau, d'Iran, du Koweït, des Maldives, du Maroc, de Mauritanie, et du Nigeria, respectivement, au cours du mois de Janvier 2013.

10. Depuis la 39<sup>e</sup> session du CMAE (15-17 Novembre 2013), le Soudan, la Côte d'Ivoire et le Niger ont signé à leur tour le PRETAS et les Règles d'Origine du TPS-OIC, tandis que la Mauritanie et le Bénin ont signé les trois accords du TPS-OIC. De même, le Secrétariat général a reçu les instruments de ratification de la Gambie pour le TPS, de Djibouti pour l'Accord-cadre, et de l'Iran pour les règles d'origine du TPS -OIC. L'état des signatures et ratifications des divers accords économiques de l'OCI au 31 Mars 2013 se trouve annexé au présent rapport.

11. Dans ce contexte, les États membres qui n'ont pas encore achevé le processus de signature et de ratification du TPS-OIC ou présenté leurs listes conformément aux dispositions pertinentes des résolutions du CMAE sont priés de le faire le plus tôt possible. Cela comprend la présentation de leurs tranches annuelles spécifiques de réductions et de la liste des produits (listes des concessions), des échantillons de certificats et des spécimens d'empreintes des cachets utilisés par leurs services douaniers ainsi que le parachèvement de leurs mesures législatives et administratives internes.

12. En conséquence, le Comité de Négociation Commerciale (CNC) sera invité à se réunir en 2013, dès que le nombre requis de ratifications et de listes de concessions deviendra disponible.

### ***Consultations avec les autres blocs économiques régionaux***

13. Dans le contexte de son souci permanent d'harmoniser la mise en œuvre des régimes tarifaires de l'OCI avec ceux des autres blocs économiques régionaux partageant une appartenance commune avec l'OCI, le Secrétariat général a établi des contacts, au cours de l'exercice sous revue, avec la Communauté Economique des États Centrafricains (CEEAC). Dans ce contexte, le Secrétaire général a adressé le 2 Février 2013 une lettre au Secrétaire général de la CEEAC accompagnée d'une note d'information sur le TPS-OIC pour lui proposer la création d'un mécanisme de consultation conjoint sur la mise en œuvre du TPS-OIC et les autres questions économiques pertinentes. De même, le Secrétariat général a poursuivi ses consultations avec l'Union Economique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA) à cet égard. Le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'UEMOA ont souligné, lors de leur entrevue au siège de l'OCI à Djeddah, le 13



Janvier 2013, l'importance de l'adhésion des pays de l'UEMOA au TPS -OIC, tandis que le président de la Commission de l'UEMOA a insisté sur la nécessité de procéder au préalable à une évaluation de l'impact du TPS-OIC dans les pays de l'UEMOA avant de rejoindre le système.

### ***Réunion du Groupe d'experts sur la coopération économique interrégionale***

14. Afin d'intensifier la collaboration avec les grands ensembles commerciaux sous-régionaux et de faire progresser la mise en œuvre du programme exécutif, le Groupe de la BID organisé à son siège, les 25-26 Septembre 2012, la première réunion du Groupe d'experts sur le thème de la « coopération économique interrégionale: Exploiter le potentiel commercial interrégional grâce à une coopération interrégionale renforcée ». Outre les institutions concernées de l'OCI, les représentants du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), de l'Organisation de Coopération Economique (ECO), du Marché commun d'Afrique australe (COMESA), de la Ligue des États arabes (LEA), et de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) ont assisté à la réunion.

15. La réunion a débouché sur un certain nombre d'idées et de recommandations telles que: (i). l'établissement d'un groupe de travail pour identifier les secteurs et thèmes prioritaires pour la coopération et le partage d'informations entre les parties, (ii). Encouragement et promotion de la coopération interrégionale dans le commerce des services et facilitation du partage interrégional des bonnes pratiques et du savoir dans ce domaine; (iii). Facilitation de la coopération du secteur privé dans toutes les régions pour la promotion du commerce et de l'investissement et le soutien à la participation du secteur privé aux carrefours d'affaires et aux expositions commerciales, (iv). Promotion du partage des connaissances et du transfert de technologie entre les régions pour exploiter le potentiel commercial interrégional; (v). Promotion du recours à la recherche pour résoudre les problèmes communs et concevoir des programmes de promotion du commerce efficaces, et (vi). Vulgarisation des outils et des mécanismes de facilitation du commerce tels que les guichets uniques, l'échange électronique de données et le dédouanement modernisé. La réunion a demandé à la BID et aux autres institutions de financement internationales et régionales de donner la priorité aux projets qui ont le potentiel requis pour booster le commerce interrégional dans le cadre des efforts de l'OCI et a recommandé la mobilisation conjointe des ressources entre les régions dans le domaine du développement des échanges commerciaux, en particulier les Initiatives d'Assistance régionales à finalité commerciale (AFT).

### ***Initiative de guichet unique pour une coopération économique régionale renforcée***

16. Le Forum de haut niveau de l'OCI sur la facilitation du commerce et les initiatives de guichet unique pour une coopération économique régionale renforcée a été organisé conjointement par le Gouvernement du Maroc, la SIFC et le CIDC à Casablanca, Royaume du Maroc, les 25-26 Février 2013. Les représentants de 25 États membres, des organisations internationales concernées, telles que la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), la Ligue des États Arabes (LEA), l'Union Economique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA), la Coalition mondiale pour une logistique efficace (GCEL), l'Union internationale des transports routiers (IRU) et l'Alliance africaine pour le commerce électronique (AACE) ont participé activement au Forum et ont fait des exposés sur les meilleures pratiques dans le domaine des modalités de guichet unique. Le Forum a examiné les voies et moyens permettant de mettre en œuvre l'initiative de guichet unique dans les États membres de l'OCI.

17. Le Forum a décidé de créer un groupe de travail, dans le cadre du Groupe consultatif pour le renforcement du commerce intra-OCI, en vue d'étudier la faisabilité du projet d'en assurer le suivi et a désigné le CIDC et la SIFC comme point focal commun au sein dudit groupe de travail, avec la participation du Secrétariat général de l'OCI et du COMCEC, de la BID et des partenaires internationaux compétents à l'instar de l'UNECE et de la CNUCED. Le groupe de travail va élaborer une feuille de route et des termes de référence (TdR) pour la mise en œuvre de cette initiative. Les recommandations du Forum comprendront une proposition selon laquelle la mise en œuvre du projet pourrait commencer par les Etats membres de l'OCI ayant déjà signé et ratifié la TPS- OIC et le guichet unique de l'OCI mis en place d'abord sur une base sous-régionale, comme première étape vers une mise en œuvre basée du projet à plus grande échelle.

### ***Financement du commerce***

18. Au cours de l'année 2012, les approbations de la SIFC ont atteint environ 4,466 millions de dollars US, contre 3,033 millions de dollars US en 2011, ce qui représente une augmentation de 47 pour cent. De même, le niveau des décaissements a augmenté de 42% contre 2,826 millions de dollars US en 2011 3.999.000 US \$ en 2012. C'est ainsi que sur une période de 5 ans, le concours de la SIFC au financement du commerce dans les Etats membres de l'OCI s'est traduit par une forte augmentation du volume des agréments accordés, qui ont presque doublé, atteignant 4,5 milliards d'US \$ en 2012 contre 2,5 US \$ en 2008.

### ***Développement du créneau des produits stratégiques (Plan d'Action de l'OCI pour le Coton)***

19. Conformément à la résolution adoptée par la 39ème session du Conseil des ministres des affaires étrangères sur la mise en œuvre du Plan d'Action de l'OCI pour le coton, le Secrétariat Général de l'OCI et ses institutions compétentes ont lancé plusieurs activités dans les domaines de la promotion du commerce, de la recherche, du renforcement des capacités, de la promotion du rôle des centres d'excellence pour le coton et du financement des projets.

20. Dans la cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action de l'OCI pour le Coton (2007-2016), le Secrétariat général a adressé une communication aux centres d'excellence et aux institutions compétentes de l'OCI, identifiant les différentes actions devant être envisagées en 2013. Ces mesures comprennent la mise à jour des objectifs pertinents du Plan en termes de création d'une banque de gènes du coton et d'une banque de données sur le coton pour un accès plus aisé à l'information et aux statistiques, et le développement d'un système d'échange pour la commercialisation du coton.

21. La sixième réunion du Comité de Pilotage du Plan d'Action de l'OCI pour le Coton, qui s'est tenue à Ankara, République de Turquie, le 3 Avril 2013, a examiné le plan mentionné ci-dessus pour 2013 et convenu d'organiser une réunion en 2013 avec la participation des centres d'Excellence pour le coton et des institutions compétentes de l'OCI pour discuter des domaines prioritaires susmentionnés. En outre, la 6ème réunion du Comité de pilotage s'est félicitée de la volonté du Groupe de la BID et du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) de fournir un soutien technique aux initiateurs de projets et les a invités à remplir les documents nécessaires concernant les projets déjà approuvés, qui s'élèvent à un total de 27 projets entrant dans le cadre du Plan d'Action pour le Coton.

22. Dans le but d'accroître les capacités des centres d'excellence désignés, l'Institut sénégalais de recherche agricole / société de développement du textiles (SODEFITEX), centre d'excellence du Sénégal, a présenté un projet portant sur le renforcement des capacités et l'amélioration de

l'efficacité de la production à l'échelle régionale. Le projet vise à améliorer la productivité de la culture du coton au profit d'environ 80.000 petites exploitations au Sénégal afin de lutter contre la pauvreté parmi les populations rurales. Le coût total du projet est d'environ 190.150 Euros. Comme indiqué précédemment, le Secrétariat général a transmis ledit projet aux donateurs nationaux et internationaux mais n'a reçu jusqu'ici aucune réaction positive de l'un d'entre eux. Il y'a donc lieu de renouveler la demande pour le financement de ce projet.

23. Pour sa part, le SESRIC a organisé, dans le cadre de ses programmes de renforcement des capacités, cinq cours de formation sur l'agronomie et de la technologie de la fibre de coton dans un certain nombre de pays de l'OCI, à savoir l'Ouganda, le Mozambique, le Togo et le Mali, et durant la période écoulée depuis le 39ème Session du CMAE.

24. Conformément à la recommandation antérieure pour le reprofilage des projets approuvés par les comités de pilotage et des projets, l'Office des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC), et le Groupe de la BID ont récemment accepté, à la demande du Secrétariat général, de fournir l'appui technique nécessaire à ce projet. De même, des programmes supplémentaires ont été identifiés pour mise en œuvre immédiate, comme la création d'une banque de gènes, l'échange de documents de recherche relatifs à la lutte contre les maladies et les insectes, et la mise en place d'une banque de données sur le coton pour un accès plus aisé à l'information et aux statistiques.

25. Par ailleurs et dans le cadre de son rôle de coordination des activités des centres d'excellence entrant dans le contexte du Plan d'Action de l'OCI pour le Coton, le Centre de recherche sur le coton de Nazilli a organisé, au cours de l'année sous revue, des cours de formation au Kazakhstan, en Ouganda et en Azerbaïdjan. Les programmes de coopération du Centre de Nazilli comprennent: le renforcement des infrastructures et de l'équipement, l'amélioration des connaissances en matière d'égrenage du coton et de délintage; la culture du coton biologique, en particulier dans les pays africains, et l'amélioration de la qualité de la fibre dans les pays exportateurs de coton. Les autres programmes comprennent des études consacrées à la normalisation, et à l'augmentation du rendement au moyen des semences sélectionnées.

26. La Commission islamique est invitée en l'occurrence à bien vouloir appeler les Etats membres à reconditionner leurs projets respectifs approuvés dans le cadre du Plan d'Action de l'OCI pour le coton et à manifester un intérêt plus conséquent pour les nouveaux projets identifiés en vue de stimuler la coopération dans ce secteur économique vital.

## **B. Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA):**

### ***Phase II du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique***

27. À la fin de 2012, la mise en œuvre du Programme spécial pour le développement de l'Afrique avait été entièrement bouclée. Le niveau d'engagement de fonds au profit du SPDA par le Groupe de la BID a atteint 5,01 milliards de dollars US, soit 25% de plus que la promesse initiale du Groupe. En outre, un montant de 7 milliards de dollars US a été mobilisé par d'autres agences de développement pour des projets entrant dans le cadre du SPDA. . Au total, 480 projets ont été approuvés pour financement dans le cadre du SPDA dans 22 Etats membres de l'OCI africains. La plupart des projets concernent les secteurs des infrastructures, de l'agriculture, de l'industrie, de l'éducation, de la santé et de la finance. Parmi les résultats attendus des projets approuvés, une fois qu'ils auront été entièrement bouclés, on citera notamment:

- La mise à niveau et la construction d'un total de plus de 2500 km de routes dans 13 Etats membres de l'OCI;
- La construction de 2 nouveaux aéroports au Sénégal et au Soudan;

- La production de 900 MW d'électricité dans 6 Etats membres de l'OCI;
- La construction de 700 km de lignes électriques fournissant un meilleur accès à l'énergie pour 40000 foyers dans 3 Etats membres de l'OCI;
- La pose de 1477 km de câbles à fibres optiques;
- La production de 200.000 mètres cubes d'eau potable par jour;
- L'adduction de plus de 50.000 foyers au réseau de distribution d'eau potable;
- La construction et l'équipement de 325 nouvelles écoles primaires et secondaires, dont 1000 salles de classe;
- La mise à niveau ou la construction de 11 hôpitaux et 123 dispensaires, centres de santé et unités de soins de santé primaires;
- La mise en valeur de plus de 800.000 hectares de terres;
- La construction de 8 à 10 réserves stratégiques de céréales;
- La mise à niveau ou la construction de 5 à 6 laboratoires de recherche sur les semences et les sols.

28. Les succès obtenus dans le processus de mise en œuvre du SPDA ont souligné la nécessité d'élaborer un nouveau programme pour les pays de l'OCI en Afrique (PSDA-2) en 2013, afin de soutenir les progrès enregistrés par ces pays dans les divers domaines.

29. Dans l'intervalle, et tandis que le programme successeur du SPDA est en cours d'élaboration, il ne serait pas hors de propos de considérer la possibilité de reconduire le programme existant pour une ou deux années supplémentaires, de manière à maintenir l'élan pris et à consolider les réalisations louables réalisées au titre du SPDA. Il convient de souligner ici que la dynamique de développement du capital humain du SPDA devrait être élargie pour englober des interventions régionales dans le cadre de projets transfrontaliers. En conséquence, ces questions devaient être discutées lors de la réunion des Gouverneurs de la BID de pays africains sur la mise en œuvre du SPDA, qui s'est tenue en marge de la 38<sup>ème</sup> réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la BID à Douchanbé, au Tadjikistan, du 18 au 22 mai 2013. Cette séance de travail se réfère à une session similaire qui avait déjà eu lieu au cours de la 37<sup>ème</sup> réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la BID à Khartoum, au Soudan en 2012, au cours de laquelle plusieurs suggestions avaient été avancées concernant le contenu du nouveau programme.

### **C. Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID):**

30. Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) a continué à étendre ses activités au niveau de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration des services sociaux et des infrastructures de base dans les Etats membres de l'OCI. Le Fonds a accordé jusqu'ici des financements à hauteur de 1,64 milliard de dollars pour 43 projets et secteurs différents dans 28 pays de l'OCI. A la date du 15 Janvier 2013, le niveau des apports en capital annoncés au profit du FSID était de 2,68 milliards de dollars, pour 44 pays membres (1,68 milliards de dollars) et 1,0 milliards de dollars US pour la BID. Le montant total des contributions reçues à ce jour est de 1,75 milliard de dollars, ce qui constitue seulement 17,5% du capital approuvé du FSID, soit 10,0 milliards de dollars US. Le Fonds est actuellement attelé à l'élaboration de sa deuxième Stratégie (2013-2015) en ligne avec les grands thèmes actuels dans les Etats membres de l'OCI de réduction de la pauvreté et de programmes spéciaux tels que la création d'emplois pour les jeunes.

31. Dans le cadre de la composante logement de son programme de réduction de la pauvreté, le FSID a continué à développer son programme de « Villages Durables (SVP) », en collaboration avec l'Institut de la Terre de l'Université Columbia, le Centre OMD à Nairobi, la Banque arabe pour le développement en Afrique (BADEA), le Croissant-Rouge qatari et d'autres partenaires. Deux de ces SVP ont déjà été lancés au Tchad (région de Salamat) et à Kilbus, dans l'ouest du Darfour, au

Soudan. Le montant approuvé au titre de ce programme est de 120 millions de dollars US (soit une moyenne de 20 millions de dollars par projet) sous forme de prêts et de petites subventions. Le Fonds travaille actuellement sur le prochain lot de pays devant bénéficier du programme, dont le Niger et la Guinée.

32. Deux programmes thématiques ont été particulièrement mis en avant par le FSID dans le cadre de la réduction de la pauvreté et ce au cours de la première phase de sa stratégie quinquennale: le « Programme d'alphabétisation professionnelle (VOLIP) » et le « Programme d'Appui à la Microfinance (PSFM) ». Jusqu'à présent, un certain nombre de projets ont été approuvés en vertu de ces deux programmes, dont le coût total s'élève 195,980 millions US \$ (47,720 millions de dollars US pour le VOLIP, et 148,3 millions \$ US pour le PSFM).

33. Dans la même optique, le FSID travaille actuellement sur trois nouveaux programmes, à savoir l'éducation de base pour les pauvres (BEP), l'énergie renouvelable pour les pauvres (REP) et l'Initiative pour l'entrepreneuriat social. Les concepts à la base de ces programmes sont actuellement en cours d'élaboration. Le Fonds a également entrepris de mettre en place des fonds en fiducie liés à la lutte contre la pauvreté spécifiques et placés sous l'égide du FSID. Ces fonds sont destinés à financer les prestations de services de base aux pauvres, tels que l'éducation primaire, les soins de santé primaires, la microfinance, l'agriculture et le développement rural, l'énergie pour les pauvres, les secours d'urgence et le renforcement des capacités institutionnelles.

34. Le FSID est conscient de l'importance de la mobilisation des ressources, en particulier à la lumière du trop faible flux de capital versé. Il y'a des retards dans le paiement par les pays concernés des contributions souscrites, vu que certains d'entre eux n'ont réglé qu'une partie de leurs engagements respectifs alors que certains autres n'ont effectué aucun paiement à ce jour. En outre, il ya des pays membres qui n'ont pas pris d'engagement jusqu'au jour d'aujourd'hui. Devant cette situation, le FSID a lancé plusieurs activités de sensibilisation et en 2013 pour tenter de résoudre ce problème et souhaiterait obtenir le soutien des décideurs de l'OCI à cet égard.

#### **D. Fonds de Solidarité islamique (FSI):**

35. Depuis sa création en l'an 1976 et jusqu'au 31 Décembre 2012, le Fonds de Solidarité Islamique a financé un certain nombre de projets sociaux, culturels, éducatifs et de santé à travers le monde musulman, pour un montant total de 201 millions de dollars et 2349 projets destinés à promouvoir l'éducation et à mettre à niveau les structures culturelles, religieuses et sociales.

36. En dépit des 38 années d'existence qui se sont écoulées depuis la création du Fonds et de l'engagement formel des Etats membres à relever le plafond du capital de son Waqf, celui-ci reste encore bien en dessous de l'objectif visé qui est de 200 millions de dollars US. La raison d'être fondamentale de la création du Waqf était de consolider l'assise financière du Fonds, de diversifier ses sources de revenus et de lui procurer des recettes stables pour conforter son budget, assurant ainsi la continuité des activités du FSI et lui permettant de s'acquitter de son mandat.

37. Le FSI s'efforce d'étoffer et de développer ses activités en harmonie avec la vision et la mission de l'OCI, basées sur une collaboration socio-économique efficace. L'approche de ce développement des activités comprend les éléments suivants: la réactivation du Comité d'investissement du Fonds pour mobiliser des ressources financières et explorer les opportunités de placement susceptibles de générer des rendements élevés ; la consolidation du budget du projet et l'élargissement du champ de partenariat avec les organismes financiers concernés; la modernisation des structures de coopération et la mise à disposition de l'aide destinée aux organismes qui en ont besoin, dont le système de financement des PME au moyen des prêts bonifiés aux familles pauvres ; le développement des

bonnes œuvres et des initiatives caritatives et humanitaires, et la reconversion de l'aide au développement en financement et en investissement.

38. Le FSI espère voir se multiplier le nombre d'Etats membres de l'OCI qui soutiennent financièrement et techniquement ses activités humanitaires et de renforcement des capacités et qui adhèrent avec enthousiasme au noble idéal qu'il incarne au service des musulmans partout dans le monde. À cet égard, la Commission islamique est aimablement invitée à inciter les Etats membres à répondre favorablement à la demande d'allocation de parcelles de terrain en waqf pour la réalisation de projets permettant d'accroître les revenus du Fonds.

### **E. Projet ferroviaire Dakar-Port Soudan:**

39. Dans le cadre de l'alliance en cours entre l'OCI et l'Union africaine (UA) sur la mise en œuvre du projet de liaison ferroviaire Dakar-Port Soudan, la BID a participé à l'atelier de validation du rapport final des études de préfaisabilité sur les tronçons manquants du corridor UA / NEPAD Dakar - Djibouti, qui s'est tenue à Djibouti les 18-19 Décembre 2012. L'atelier a pris acte de l'achèvement des études de préfaisabilité du corridor en question et a souligné la nécessité de passer rapidement à la phase de mise en œuvre effective de la phase suivante. Il a également exhorté les pays participants à intégrer les liens manquants dans leurs propres programmes nationaux de développement.

40. Compte tenu de ce qui précède, un calendrier est en cours d'élaboration avec toutes les parties prenantes, y compris la BID, l'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) en vue de développer les différents segments du corridor Dakar-Port Soudan suivant les modalités suivantes:

- Préparation de projets bancables: Octobre 2013;
- Présentation des projets aux bailleurs de fonds potentiels et compilation des réponses: Juin 2014;
- Organisation de la Conférence des parties prenantes au cours de la seconde moitié de l'année 2014.

41. À cet égard, les États membres participants sont instamment invités à donner suite à la demande du Secrétariat général quant à la nécessité de soumettre les documents pertinents sur leurs segments nationaux de la ligne de chemin de fer pour pouvoir poursuivre les préparatifs entrepris en vue de la convocation éventuelle d'une conférence des donateurs en faveur de ce projet.

42. Dans ce même contexte, le Secrétariat général a conclu un accord avec l'Office des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud sur l'octroi de l'appui technique et des services de consulting nécessaires à travers son portail dédié *Global Assets and Technology Exchange* (SS-GATE) aux bénéficiaires du projet qui en ont besoin parmi les Etats membres de l'OCI au cours de la phase de mise en œuvre du projet ferroviaire Dakar-Port Soudan. Cette assistance se ferait sous forme d'appui aux Etats membres de l'OCI au niveau de la présentation de leurs projets respectifs pour leurs segments nationaux du corridor de transport proposé. Une telle initiative permettrait ainsi de faciliter la mobilisation de fonds auprès des partenaires traditionnels de l'OCI.

### **F. Rôle du secteur privé**

43. Le Secrétariat général a continué à coopérer avec la CICIA, tout comme avec les autres

institutions concernées, dans ses efforts soutenus visant à intégrer le rôle du secteur privé dans les activités de l'OCI. La création d'un réseau de centres d'incubateurs d'entreprises et de technologie, ainsi que d'une base de données sur les Investisseurs BA (*Business Angels*) dans les Etats membres de l'OCI afin de sensibiliser les intéressés à la nécessité de soutenir la création d'emploi pour les jeunes, qui est un élément essentiel des stratégies de l'OCI pour la lutte contre la pauvreté.

44. Au nombre des autres programmes impliquant le secteur privé, on citera particulièrement le projet de création d'une Association des industries agro-alimentaires, qui vise à fédérer les deux parties prenantes privée et publique pour la promotion de l'agro-industrie, dans le contexte d'une approche chaîne de valeur pour le développement agricole et la sécurité alimentaire. Cette réunion est prévue à Mascate, Oman, du 13 au 16 mai 2013, comme indiqué plus haut dans le présent rapport.

45. En tant que principal représentant du secteur privé, la CIIA voit tout naturellement ses programmes figurer en bonne place dans le renforcement des capacités, le développement de l'esprit d'entreprise, la valeur ajoutée et les PME. Elle travaille également en collaboration avec les institutions compétentes dans le domaine de la promotion des produits halal, ainsi que sur les questions liées à l'éthique et au contrôle qualité. Les projets de la Chambre Islamique couvrent divers secteurs mais se focalisent plus particulièrement sur la promotion d'une plus grande coopération économique entre les pays de l'OCI, par secteur privé interposé.

46. La Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CIIA) a tenu la 16ème session de son conseil des directeurs et la 29ème réunion de son Assemblée générale à Doha, au Qatar, du 24 au 25 Avril 2013, au cours desquelles Sheikh Saleh Kamel a été réélu à la présidence de la Chambre Islamique pour un nouveau mandat (2013-2017). Le conseil des directeurs et l'Assemblée générale ont approuvé la modification de l'alinéa (2) de l'article (21) du Statut de la CIIA pour permettre la réélection du président pour deux mandats de quatre ans chacun. Jusqu'à présent, la durée du mandat du Président et des membres du conseil des directeurs de la CIIA est de quatre ans, renouvelable pour une durée indéterminée.

### ***Réunions du Secteur Privé***

47. La plus récente réunion du secteur privé, organisée par la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CIIA) était la 14ème du genre et s'est tenue à Sharjah, Emirats Arabes Unis, du 24 au 26 Avril 2011. Une des principales recommandations de cette réunion porte sur l'organisation d'un meeting de sensibilisation au Système de Préférences Commerciales de l'OCI (TPS-OIC) à l'intention des entreprises du secteur privé à Khartoum, au Soudan, à une date qui reste encore à déterminer.

### ***Création d'une Association des Industries Agro-alimentaires***

48. Comme suite aux rapports antérieurs sur ce projet, le Secrétariat général a reçu des communications de la part des Etats membres à propos du projet de statut de l'association projetée et a donc décidé de soumettre une nouvelle fois ce dernier projet aux Etats membres pour orienter les discussions lors de la 1ère Assemblée ordinaire des membres potentiels de l'association proposée à Mascate, Sultanat d'Oman, pour le 14 mai 2013, en marge de la 6ème édition du Salon de l'agrobusiness dans les Etats membres de l'OCI, prévu à Muscat du 13 au 16 mai 2013.

49. La Réunion a groupé les représentants des Etats au niveau des experts et des chefs d'entreprises

privée travaillant dans l'industrie de transformation alimentaire et agro-alimentaire dans les pays de l'OCI ainsi que les partenaires de l'OCI travaillant dans ce même domaine. Les principaux objectifs de l'Association sont énoncés dans son projet de statut et visent notamment à contribuer à l'accroissement des recettes d'exportation des Etats membres de l'OCI à travers la valeur ajoutée apportée par les procédés industriels, à la facilitation du commerce intra-OCI dans le créneau des aliments transformés, en aidant les petits et moyens producteurs agro-alimentaires à pénétrer les marchés internationaux et à établir des liens solides avec les institutions de soutien à l'agro-alimentaire tels que les banques, les établissements de formation professionnelle et de recherche, les organismes de normalisation et les associations d'agriculteurs.

### **III. ACTIVITÉS LIÉES À LA MISE EN ŒUVRE DES RESOLUTIONS DU COMCEC**

50. Le Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale (COMCEC), sous la présidence de SE Dr. Abdullah Gül, Président de la République de Turquie, a continué à coordonner et à suivre de près les activités de coopération économique depuis la 39<sup>ème</sup> session du CMAE. Au cours de la période considérée, le COMCEC a redoublé d'efforts en vue de la réalisation des principaux programmes / projets figurant sur son agenda et d'élargir la coopération entre les pays membres.

51. La 28<sup>ème</sup> session du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'OCI (COMCEC) s'est tenue à Istanbul, République de Turquie, du 8 au 11 Octobre 2012. Les événements et les activités suivantes ont été organisés en marge de la réunion de hauts fonctionnaires et de la conférence ministérielle entrant dans le cadre de la 28<sup>ème</sup> session du COMCEC: 1. 21<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Session du COMCEC; 2. Groupe d'étude sur l'accès des PME au financement dans les pays de l'OCI: défis et perspectives, et 3. Panel sur la nouvelle stratégie du COMCEC.

#### ***A. Atelier sur le «Renforcement des capacités des États membres dans le domaine de la production de blé***

52. Conformément aux résolutions adoptées par la 28<sup>ème</sup> session du COMCEC, les délégués de 11 pays membres et de 2 institutions de l'OCI, ainsi que la FAO, l'ICARDA et le CYMMIT ont participé à l'atelier susmentionné, qui était organisé par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de l'Elevage de la République de Turquie, en collaboration avec le Bureau de Coordination du COMCEC, à Izmir, en Turquie, les 15-16 Janvier 2013. L'objectif de cet atelier était d'examiner la situation actuelle de la production de blé et d'explorer les voies et moyens permettant de renforcer la coopération entre les Etats membres de l'OCI dans ce domaine.

53. L'atelier a abouti à une série de recommandations, qui soulignent l'importance de renforcer les capacités institutionnelles et humaines dans les Etats membres pour booster la production de blé, et le rôle des investissements dans l'amélioration de la production de blé à travers l'élaboration de politiques saines permettant, entre autres, d'encourager les investissements et de lancer des programmes et des projets conjoints d'investissement dans ce secteur. Le Secrétariat général a transmis les résultats de l'atelier à tous les Etats membres et leur a demandé de prendre dument note de ses recommandations.

#### ***B. 1<sup>ère</sup> réunion du Forum du secteur privé OIC / COMCEC sur le tourisme***

54. Le Secrétariat général a participé à la 1<sup>ère</sup> réunion du Forum du secteur privé sur le tourisme organisée tenue à Izmir, République de Turquie, les 7-8 Décembre 2012. La réunion a permis d'aborder les politiques, les stratégies et les outils qui sous-tendent le tourisme durable sur la base



du développement communautaire à l'échelle du globe et de la région OCI. Des communications spécialisées ont été présentées à cette occasion par le PNUD et le SESRIC tandis certains États membres, tels que la Turquie et la Malaisie, ont proposé une série de projets-pilotes. L'accent a été mis également sur l'importance de développer des programmes de marketing et d'excursions communes entre les pays de l'OCI.

55. Alors que la réunion devait offrir la plate-forme requise aux organismes publics et privés travaillant dans le domaine du tourisme pour un fructueux échange d'idées et d'expériences, peu d'États membres y ont participé en raison du délai trop court accordé par les organisateurs. À cet égard, le Secrétariat général a entrepris de compiler les informations et de partager sa base de données sur les établissements du secteur privé dans les pays de l'OCI, de manière à favoriser une participation plus inclusive à ce genre d'activités.

### ***C. Atelier sur «l'accroissement des investissements directs étrangers (IDE) dans les Etats membres de l'OCI»***

56. En prélude à la session d'échange de vues de la 29<sup>ème</sup> réunion du COMCEC sur le thème «Accroître le flux des investissements directs étrangers (IDE) dans les Etats membres de l'OCI», le SESRIC a entrepris de prendre les dispositions nécessaires pour organiser, en collaboration avec la BID et le Bureau de coordination du COMCEC, un atelier sur le thème ci-dessus. Les dates et lieu de cet atelier seront communiqués en temps voulu.

### ***D. Coopération entre les Bourses de valeurs et les organismes de régulations des marchés de capitaux***

57. Au cours de l'exercice sous revue, le Forum des Bourses de Valeurs de l'OCI a intensifié ses efforts en vue de l'approfondissement de la coopération entre les Bourses des Etats membres. Grâce à ses efforts acharnés, le Forum a pu finaliser ses études sur l'indice S & P OIC / COMCEC. L'indice, qui a été officiellement lancé lors de la 28<sup>ème</sup> session du COMCEC, devrait permettre de répondre à la demande croissante en termes d'instruments financiers islamiques dans le monde entier.

58. Outre la coopération entre les Bourses de Valeurs, le COMCEC a relancé la coopération entre les banques centrales et les autorités monétaires pour atténuer les effets négatifs de la crise économique mondiale. Depuis le dernier Sommet, les gouverneurs des banques centrales et les autorités monétaires se sont retrouvés par trois fois. En plus des réunions annuelles, des programmes de renforcement des capacités dans les différents pays membres ont été mis en place.

59. Le COMCEC a également initié la coopération entre les organismes de régulation des marchés de capitaux des pays membres. En 2011, le Forum du COMCEC des Autorités de Régulations du Marché a vu le jour. Le Forum en question a tenu sa première réunion en Septembre dernier.

60. En outre, le COMCEC a poursuivi les échanges de vues sur les questions importantes au cours de ses réunions annuelles. Au cours de ces dernières années, il a ainsi organisé des réunions ministérielle d'échange de vues sur, respectivement, «la Mise à niveau du climat de l'investissement», "l'Impact de la crise alimentaire", "l'Agriculture et développement rural", "l'Impact des réseaux de transport sur le commerce et le tourisme» et «l'Amélioration de la compétitivité des PME dans les Etats membres de l'OCI ».

61. Le COMCEC est décidé à redoubler d'effort pour promouvoir la coopération économique et commerciale entre les pays membres dans le cadre de la Stratégie ad hoc.

62. Le rapport complet du Bureau de Coordination du COMCEC est ci-joint en annexe.

#### **IV. ACTIVITES LIEES AUX AUTRES CONFERENCES MINISTERIELLES DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE**

##### **A. Sixième Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole**

63. Conformément aux résolutions de la Cinquième et de la Sixième Conférences ministérielles sur la sécurité alimentaire et le développement agricole (MCF SAD), le Secrétariat général a suivi de près l'évolution des deux grands projets recommandés par ces réunions sectorielles, à savoir l'élaboration d'un cadre général pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural ; et la mise en place d'une institution de l'OCI pour la sécurité alimentaire au Kazakhstan. En outre, le Secrétariat général a suivi le processus de mise en œuvre du volet pertinent de la résolution de l'OCI exhortant les États membres à allouer un minimum de 6% de leurs budgets nationaux à l'agriculture et au développement rural ainsi qu'à la création de la réserve de sécurité alimentaire projetée pour le compte des États membres de l'OCI.

##### ***Elaboration du cadre de coopération de l'OCI dans l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire***

64. Conformément aux résolutions pertinentes de MCF SAD, le projet de cadre de l'OCI pour la coopération dans l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire a été dument préparé et soumis à l'appréciation de la 28ème session du COMCEC, qui s'est tenue à Istanbul, en Turquie, du 8 au 11 Octobre 2012. Tout en saluant le projet considéré en l'occurrence comme un document important pour la coopération dans le domaine de l'agriculture, la réunion a demandé aux États membres qui ne l'auraient pas encore fait de bien vouloir soumettre leurs points de vue et leurs observations y afférents. Le cadre en question vise à encourager, à promouvoir et à renforcer la coopération intra-OCI dans le domaine de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire à travers la promotion des coentreprises et des programmes / projets de partenariat, la sensibilisation du public au changement climatique et les questions liées à la gestion des ressources naturelles, au renforcement des capacités des institutions rurales, la facilitation du transfert de l'expertise, du savoir-faire et des meilleures pratiques entre les acteurs concernés et le développement des programmes de renforcement des capacités et de formation, entre autres.

##### ***Mise en place d'une institution de l'OCI pour la sécurité alimentaire au Kazakhstan***

65. La 6ème Conférence ministérielle de l'OCI sur l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire a approuvé la proposition de création d'une institution de l'OCI pour la sécurité alimentaire à Astana, au Kazakhstan. La 39ème session du CMAE de l'OCI, qui s'est tenue à Djibouti du 15 au 17 Novembre 2012, a approuvé formellement la création d'une telle institution qui sera basée à Astana, au Kazakhstan et, à cette fin, a demandé au Secrétaire général de l'OCI de convoquer, en consultation avec les États membres, une réunion du Groupe Intergouvernemental d'Experts (EGM/GIE) pour en finaliser l'acte constitutif. Dans le même élan, le 12ème Sommet islamique tenu au Caire, en Egypte, durant la période du 2 au 7 Février 2013, a également entériné la résolution de la 39ème session du CMAE de créer une institution de l'OCI pour la sécurité alimentaire au Kazakhstan et a appelé à la convocation rapide de la réunion du GIE y afférente.

66. Conformément à ces résolutions, le Secrétariat général, en collaboration avec le gouvernement du Kazakhstan, a convoqué ladite RGE à Astana, au Kazakhstan, du 11 au 13 Juin 2013, sur la base

du projet de document de travail harmonisé et préparé par le Secrétariat général, de manière à refléter les différents points de vue des États membres.

67. La septième conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole est prévue pour se tenir à Dakar, au Sénégal, du 14 au 16 Novembre 2013. Cette Conférence sera appelée à se pencher, entre autres grands thèmes, sur la mise en œuvre des résolutions des conférences précédentes, le Plan d'Action de l'OCI pour la filière du coton et les derniers développements concernant la mise en place d'une institution de l'OCI pour sécurité alimentaire au Kazakhstan et de l'Association des Industries Agroalimentaires de l'OCI. À cette fin, le Secrétariat général a informé tous les États membres des dates retenues et sollicité leurs suggestions et commentaires éventuels sur le projet d'ordre du jour de la Conférence projetée.

#### **B. 7e Conférence islamique des ministres du Tourisme, à Téhéran, République Islamique d'Iran, du 28 au 30 Novembre 2010**

68. Les divers programmes et projets suivants figurent parmi les résolutions existantes de l'OCI sur la coopération dans le domaine du tourisme:

##### ***i. Projet régional de développement durable du tourisme à travers un réseau transfrontalier de parcs et d'aires protégées en Afrique de l'Ouest***

69. Dans le but de passer à la phase de mise en œuvre proprement dite du projet, le Secrétariat général a appelé à plusieurs reprises les États membres participants à lui soumettre des informations sur leurs segments respectifs du projet afin de faciliter la mobilisation des fonds requis pour leur mise en œuvre. Il a ainsi exhorté les États Membres à présenter rapidement des projets re-profilés et reconditionnés et à rendre compte du processus de mise en œuvre des autres recommandations de la précédente Conférence des donateurs, y compris pour ce qui concerne les aspects suivants:

- La nécessité pour les États membres participants de réserver la priorité à ce projet dans leurs propres plans de développement et de prévoir une allocation de ressources internes conséquente pour le lancement des activités pré-identifiées sur leur territoire national;
- La recommandation aux États membres participants de renforcer les capacités des points focaux nationaux (PFN) pour mettre en œuvre ce projet;
- La nécessité pour les États membres participants d'explorer les voies et moyens permettant une plus grande implication du secteur privé dans la gestion des parcs et des aires protégées.

70. A la lumière du récent engagement pris par l'Office des Nations Unies pour la Coopération Sud-Sud (UNOSSC) sur la possibilité d'aider les initiateurs de projets dans les États membres de l'OCI à mener à bien la re-modélisation de leurs projets, le Secrétariat général a été amené à se tourner une nouvelle fois vers les États membres participants et vers le partenaire onusien, l'OMC, pour les consulter sur la marche à suivre pour la mise en œuvre rapide du projet.

##### ***ii. 3<sup>ème</sup> Conférence sur le tourisme de santé dans les pays islamiques (CHTIC)***

71. Le Secrétariat général a participé à la 3<sup>ème</sup> Conférence sur le tourisme de santé dans les pays islamiques (CHTIC) qui s'est tenue à Machhad, en République Islamique d'Iran, les 18-19 Décembre 2012. La réunion a permis de mettre en évidence l'énorme potentiel des pays de l'OCI dans le domaine du tourisme de santé et le rôle de cette forme de tourisme dans la stimulation de la croissance économique durable dans les pays islamiques.

72. La Conférence a décidé, entre autres choses, de créer un comité d'experts à composition non limitée et comprenant des Etats membres de l'OCI en d'explorer la faisabilité d'un régime d'agrément de l'OCI - en tenant compte des systèmes d'accréditation nationaux- de manière à favoriser l'essor cette branche importante du secteur des services. Elle a également appelé les compagnies d'assurance et les autorités à réfléchir sur les moyens et les modalités de collaboration mutuelle dans les prestations de services d'assurance médicale conjointe pour stimuler le tourisme de santé parmi les pays de l'OCI.

73. Suite à une communication du Gouvernement soudanais qu'il a retiré son offre antérieure d'accueillir la 8ème Conférence des ministres du Tourisme, le Secrétariat général a demandé aux Etats membres de se porter volontaires pour abriter ladite session. En conséquence, la prochaine session de la Conférence se tiendra à Banjul, en Gambie, du 3 au 5 Décembre 2013.

74. L'ordre du jour de la session comprendra, entre autres, l'examen du rapport de la 3ème réunion du Comité de coordination pour la mise en œuvre du cadre de développement et de coopération dans le domaine du tourisme entre les Etats membres de l'OCI, le mécanisme et les critères de sélection de la ville touristique de l'OCI et la proposition de la République Islamique d'Iran relative à la mise en place du «Centre du patrimoine des pays islamiques».

### **C. Deuxième Conférence des Ministres du Travail, Bakou, Azerbaïdjan, 23-26 Avril 2013**

75. La tenue de la deuxième Conférence des ministres du Travail de l'OCI à Bakou, République d'Azerbaïdjan, les 25-26 Avril 2013, et l'adoption d'un cadre de coopération dans le domaine du travail, de l'emploi et de la protection sociale, ont permis de poser un jalon important ans la consolidation de la coopération intra-OCI pour trouver une issue au problème du chômage grandissant et promouvoir le développement socio-économique dans les Etats membres de l'OCI. La résolution issue de cette Conférence et la Déclaration de Bakou ont également souligné l'importance de créer un solide mécanisme institutionnel pour la mise en œuvre des dispositions de l'Accord général sur la coopération économique, technique et commerciale visant à promouvoir la coopération par le biais de l'échange d'expertise et de main-d'œuvre ainsi que la promotion et le transfert des connaissances, des expériences et des meilleures pratiques.

76. Le Cadre de coopération a identifié six domaines prioritaires, à savoir: la sécurité et la santé au travail ; la réduction du chômage ; l'identification des projets de développement des capacités de la main-d'œuvre ainsi que la main d'œuvre migrante et le marché du travail à l'étranger, la Stratégie d'information sur le marché de l'emploi et la protection sociale.

77. Un des résultats les importants de la conférence aura été l'adoption du mécanisme de coordination et de suivi de la mise en œuvre du Cadre de coopération et autres documents approuvés. À cette fin, un comité de pilotage composé de neuf Etats membres a été élu pour coordonner les activités des différents points focaux nationaux et des institutions compétentes de l'OCI en conformité avec les résultats de la Conférence. La composition de ce comité de pilotage, qui est investi d'un mandat de deux ans et placé sous la présidence de l'Azerbaïdjan, comprend le Koweït, la Libye, la Turquie, la Malaisie, la Guinée, le Cameroun, l'Indonésie et l'Arabie Saoudite.

78. Dans le même ordre d'idées, la Conférence a également approuvé la proposition du Président de l'Azerbaïdjan portant sur la création d'un centre de l'OCI pour l'emploi à Bakou et a prié le Secrétaire général de diligenter l'élaboration des études nécessaires à cet effet. De même, la Conférence a approuvé la proposition de la République de Turquie de créer un forum pour les organismes publics en charge de l'emploi dans les Etats membres, qui permettra de parachever le réseau existant de santé et de sécurité au travail placé sous l'égide du SESRIC.

79. Les autres recommandations novatrices de la Conférence portent sur l'appel lancé à la BID pour élargir son programme de soutien à l'emploi des Jeunes (YES) lors de l'élaboration projetée de la deuxième phase du programme spécial pour le développement de l'Afrique, ainsi que la nécessité de coordonner les positions respectives des Etats membres de l'OCI lors des conférences internationales et régionales sur le travail et les questions de l'emploi. La Conférence a également accueilli favorablement l'offre de l'Indonésie d'organiser la troisième édition de la Conférence en 2015.

80. Se référant au cadre stratégique et aux mécanismes mis en place lors de la Conférence pour la coopération intra-OCI dans le domaine du travail, de l'emploi et de la protection sociale, le Secrétariat général a demandé aux États membres de lui soumettre les données relatives à l'établissement d'un plan d'action permettant d'identifier les différents programmes et activités sur le moyen et long terme pour la réalisation des objectifs stratégiques énoncés dans les différents documents adoptés au terme des travaux de la conférence.

81. La Commission islamique est donc invitée à approuver les conclusions de la 2<sup>ème</sup> Conférence Islamique des Ministres du Travail, qui comprennent le Cadre de coopération sur le travail, l'emploi et la protection sociale; la Résolution de la Conférence et la Déclaration de Bakou, tout en invitant les Etats membres, le Secrétariat général et les institutions concernées de l'OCI à mettre promptement en œuvre les dispositions qu'ils comportent.

## **V. PROGRAMMES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES**

### **A. Plan d'Action pour la Coopération avec l'Asie Centrale**

82. La première réunion du Comité exécutif du Plan d'Action pour la coopération avec l'Asie centrale qui s'est tenue à Istanbul, République de Turquie, le 18 Octobre 2011, a approuvé le programme exécutif, comprenant différents projets qui seront mis en œuvre dans le cadre du Plan d'Action pour la Coopération avec l'Asie centrale. Elle a également identifié les institutions de l'OCI appelées à piloter la mise en œuvre de ces projets.

83. Pour garantir une prompte mise en œuvre des différents projets identifiés dans le cadre du Plan d'action, les institutions de l'OCI ont commencé à mettre en place leurs segments respectifs du dispositif. Pour sa part, le SESRIC a élaboré les programmes de renforcement des capacités prévus pour l'exercice en cours et les a transmis aux cinq pays d'Asie centrale pour en leur demandant de travailler en liaison avec le SESRIC sur le lancement de ces programmes de renforcement des capacités.

84. De même, les États membres d'Asie centrale ont été priés de confirmer leur participation aux programmes de l'Organisation Islamique pour l'Education, la Science et la Culture (ISESCO) identifiés dans le cadre du Plan d'Action pour la coopération avec l'Asie centrale au cours de la période 2012 - 2015. Ces programmes comprennent entre autres des activités de renforcement des capacités dans le domaine de l'éducation et du patrimoine culturel.

85. Conformément à la résolution pertinente de la 39<sup>ème</sup> session du CMAE, le Secrétariat général a mené des consultations avec les autorités compétentes et les parties prenantes parmi les Etats membres de l'OCI situés en Asie centrale en vue de la convocation d'un Forum sur l'investissement dans le contexte du Plan d'Action pour la coopération avec l'Asie centrale. Le Secrétariat général est toujours en attente d'une réponse positive de la part des États membres d'Asie centrale à cette

démarche. Ce Forum de l'investissement sera organisée dans le but de mobiliser le soutien intra-OCI et international pour la mise en œuvre du Plan.

## **B. Conférence régionale sur la coopération économique pour l'Afghanistan (RECCA)**

86. Afin d'élargir et d'approfondir le partenariat et la collaboration avec les autres organisations internationales pour le développement de l'Afghanistan, le Secrétariat général a participé aux conférences régionales sur la coopération économique pour l'Afghanistan (RECCA). En accord avec la Déclaration de la réunion RECCA V, qui s'est tenue à Douchanbé, au Tadjikistan, les 26-27 Mars 2012, l'OCI et ses institutions ont entrepris de collaborer dans l'exécution des projets suivant identifiés par RECCA:

- i. Développement à travers la construction des infrastructures (ferroviaire, routière, énergie);
- ii. Développement des ressources humaines, formation professionnelle, et facilitation du marché du travail;
- iii. Investissement, commerce, transit et gestion des frontières;
- iv. Gestion des risques de catastrophe régionale et réhabilitation;
- v. Connectivité régionale par fibre optique.

## **D. Forum économique islamique mondial (WIEF):**

87. Le Forum économique islamique mondial (WIEF) est une fondation qui a été créée officiellement par la Malaisie le 6 Mars 2006, avec pour objectif de promouvoir les affaires et les relations commerciales dans le monde musulman, y compris par la promotion des investissements et la création de richesses. L'OCI participe activement aux activités de la ZIEF par le truchement du CIDC.

88. Le CIDC a participé aux travaux du 8ème Forum économique islamique mondial, qui s'est tenu du 4 au 6 Décembre 2012, à Johor Bahru, en Malaisie, sous le thème «Evolution des échanges et nouvelles opportunités». Le CIDC a saisi cette occasion pour promouvoir ses activités au niveau des hommes d'affaires des Etats membres de l'OCI. Le Directeur Général du CIDC a signé à cette occasion un protocole d'entente avec l'«*OIC International Business Centre SHD-Malaisie*», et il a également présidé le séminaire sur les opportunités commerciales en République fédérale des Comores, sous la présidence effective de Son Excellence le Président comorien.

89. Le 9ème Forum économique islamique mondial se tiendra à Londres, au Royaume-Uni, du 29 au 31 Octobre 2013, et le CIDC compte bien y participer encore une fois.

## **VI. COOPERATION AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES**

90. Conformément aux dispositions pertinentes du Programme d'Action Décennal concernant l'impératif d'une collaboration plus étroite avec les organisations internationales et sous-régionales pour la mise en œuvre coordonnée des projets et programmes de l'OCI, le Secrétariat général a intensifié sa coopération avec les organisations internationales et sous-régionales, à savoir:

### **A. ONU-OCI**

91. La réunion biennale entre les organismes et institutions du système des Nations Unies et les différentes institutions de l'Organisation de Coopération Islamique, tenue à Genève, en Suisse, du 1

au 3 mai 2012, pour examiner et évaluer le niveau de coopération dans les domaines de la paix et de sécurité, de la science et de la technologie, du commerce et du développement, et la mise en œuvre des Objectifs de Développement du Millénaire. Les autres questions examinées lors de la réunion comprennent la protection et l'assistance aux réfugiés, les droits de l'homme, et les questions de développement socio-économique comme la sécurité alimentaire et l'agriculture, l'environnement, la santé et la population, les arts et l'artisanat. La réunion a convenu d'une matrice d'activités entrant dans le cadre de la collaboration Nations Unies-OCI à mettre en œuvre au cours de la prochaine phase biennale.

### ***B. Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)***

92. Le Secrétariat général a participé au 42<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, qui a eu lieu à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, les 27-28 Février 2013. L'événement a procuré aux deux parties l'opportunité d'identifier les domaines de coopération et d'accélérer la conclusion du projet de protocole d'entente entre les deux institutions, visant à intensifier les contacts entre les deux organisations sur les projets communs jugés prioritaires tels que le commerce (TPS-OIC), le tourisme, l'agriculture, le développement rural et les politiques de sécurité alimentaire, de développement infrastructurel, financière et monétaire. La CEDEAO sera notamment appelée à jouer le rôle de partenaire stratégique pour la mise en œuvre du projet régional ouest-africain de l'OCI sur le tourisme.

### ***C. Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)***

93. Suite à un protocole d'accord signé entre l'OCI et l'IGAD lors de la 39<sup>ème</sup> session du CMAE à Djibouti, le Secrétariat général a assisté à la première réunion de l'Assemblée générale de la Plateforme régionale sur la résistance à la sécheresse et le développement durable dans la Corne de l'Afrique, qui a été organisée par l'IGAD à Addis-Abeba, Ethiopie, les 23-24 Février 2013. Cet événement a fourni une bonne plate-forme pour informer les pays membres de l'IGAD, les partenaires du développement tels que la FAO, le PAM, le PNUE, le PNUD, l'USAID, le KfW, la BAD, la FICR et autres parties prenantes sur les programmes en cours et les projets mis en chantier par l'OCI dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Les conclusions de la réunion ont souligné la nécessité de sensibiliser les institutions pertinentes de l'OCI à la nécessité d'intégrer des stratégies de résilience à la sécheresse dans les initiatives financières et techniques en direction des contrées ciblées pour lutter contre la désertification dans les pays de l'OCI.

94. Les domaines potentiels de coopération entre l'OCI et l'IGAD, qui sont en cours d'identification, incluent notamment l'insécurité alimentaire, le renforcement de la recherche et de la vulgarisation agricole et la lutte contre la désertification dans les Etats membres communs aux deux organisations.

### **D. Forum économique mondial - Première réunion mondiale des organisations régionales, Dubaï, Emirats Arabes Unis, 12-14 Novembre 2012**

95. Le Secrétaire général a été représenté à cette réunion, qui avait été convoquée dans le but de renforcer la concertation entre les organisations régionales et de fournir un cadre institutionnel permettant de mieux faire face aux risques mondiaux et d'aborder les questions pertinentes portant sur le commerce mondial, la réglementation financière, le changement climatique et la sécurité internationale, parmi maints autres dossiers à caractère transrégional.



96. La réunion a recommandé de renforcer la coopération régionale qui reste le meilleur moyen de remédier aux problèmes mondiaux, compte tenu de l'efficacité de la responsabilisation collective à la gouvernance mondiale, la nécessité des synergies pour une allocation efficace des ressources mondiales, ainsi que pour la mise à niveau des actions collectives menées dans le domaine du commerce, de l'énergie et de l'intermédiation financière. Les conclusions de la réunion ont été ainsi en accord avec la stratégie de l'OCI relative au partenariat multilatéral sur la réalisation des objectifs de l'Organisation.

#### ***E. OCI – LEA***

97. Les efforts ont également été intensifiés en vue de stimuler la collaboration et les relations de travail avec la Ligue des États Arabes (LEA) dans le domaine de la facilitation du commerce, du financement du commerce, du développement du tourisme et de la promotion des investissements. Le secrétariat général veille activement au suivi de la mise en œuvre du programme d'Aide au Commerce et du Programme pour l'Emploi des jeunes, placés tous deux sous l'égide de la BID. En outre, les deux organisations collaborent sur le développement des infrastructures touristiques, y compris la construction conjointe de stations balnéaires et de parcs naturels transfrontaliers.

#### ***F. Organisation Mondiale des Douanes (OMD)***

98. Le Secrétariat général a établi une relation de travail avec l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD). Lors de la réunion entre le Secrétaire général de l'OMD et le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques au siège de l'OCI à Jeddah le 5 Mars 2013, les deux institutions ont convenu d'élaborer des modalités de coopération entre l'OCI et l'OMD de manière à réduire les chevauchements et à accroître les synergies dans les activités des deux organisations. L'OMD a exprimé sa disposition à aider les pays de l'OCI sur le développement de leurs capacités afférentes à la simplification des procédures et formalités douanières, au guichet unique et à l'utilisation des TIC. Les institutions compétentes de l'OCI tels que le SESRIC et le CIDC sont aussi en relation avec l'OMD.

#### ***G. Fonds International de Développement agricole (FIDA)***

99. La collaboration établie entre l'OCI avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) s'étend à l'assistance du Fonds en faveur des systèmes de sécurité alimentaire d'envergure réduite, à l'investissement, aux séminaires et aux autres formes de coopération à l'échelle des divers groupes régionaux de l'OCI.

## **VII. ASSISTANCE ÉCONOMIQUE AUX ETATS MEMBRES DE L'OCI ET AUX COMMUNAUTES MUSULMANES DANS LES PAYS NON-MEMBRES**

### **A. Programme Malaisien de renforcement des capacités des pays de l'OCI:**

100. Le programme malaisien de renforcement des capacités des pays de l'OCI (CBP4OICC), qui a été lancé en 2005, est devenu un nom de marque familier aux Etats membres de l'OCI, en particulier les pays couverts par la phase 1 du projet. L'un des trois projets qui ont été retenus pour cette phase pilote du CBP4OICC, à savoir «l'exploitation du pétrole et des ressources minérales et renforcement des capacités de gestion, de planification et d'administration en

Mauritanie" a été mené avec succès, tandis que les deux autres projets: 1) Construction des capacités dans l'industrie de l'huile de palme en Sierra Leone, et 2) Développement du secteur de la pêche au Bangladesh, se trouvent encore à différents stades de mise en œuvre.

101. Pendant ce temps, le Secrétariat général et la BID sont en train d'évaluer le succès obtenus et les expériences acquises au cours de l'exécution de la phase 1 du CBP4OICC. À cet égard, les autorités Malaisiennes compétentes ont été priées de fournir leurs propres rétroactions pour permettre un décollage réussi des phases ultérieures du projet. En outre, le Secrétariat général entend mettre davantage l'accent sur la nécessité de transformer le programme de renforcement des capacités en un projet de développement qui ferait participer les bénéficiaires à un projet de développement gagnant-gagnant avec l'aimable participation de la Malaisie.

## **B. Fonds koweïtien pour un niveau de vie décent:**

102. Le Fonds koweïtien pour un niveau de vie décent a été créé et présenté par Son Altesse Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Sabah, Emir du Koweït, au 4ème Forum économique islamique mondial en 2008. Le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe est en charge de la supervision, de la gestion et de l'administration du Fonds koweïtien pour un niveau de vie décent, pour ce qui concerne les pays islamiques les moins avancés. Au cours de l'exercice sous revue, le Secrétariat général a repris contact avec les autorités koweïtiennes compétentes et s'est efforcé de sensibiliser les Etats membres de l'OCI sur la nécessité de soumettre leurs projets à financer par le Fonds koweïtien.

## **C. Assistance au Etats Membres de l'OCI:**

### *i. Somalie*

103. Conformément aux dispositions pertinentes de la résolution No.8/39-E sur l'assistance économique à la Somalie, adoptée par la 39ème session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de l'OCI, qui s'est tenue à Djibouti, en Novembre 2012, la République d'Azerbaïdjan a manifesté son vif intérêt à lancer un projet de formation de formateurs dans les secteurs éducatif et agricole en faveur de la Somalie.

104. Compte tenu de ce qui précède, le Secrétariat général a demandé aux autorités somaliennes compétentes de soumettre un projet spécifique et dûment approuvé par le gouvernement à cette fin.

### *ii. Côte d'Ivoire*

105. Une réunion du Groupe consultatif sur le financement du Plan national de développement de la Côte d'Ivoire a eu lieu à Paris, en France, les 4-5 Décembre 2012. Le Secrétariat général de l'OCI a également assisté à cette réunion. Au cours de la réunion, les donateurs ont annoncé un engagement de 4 milliards de dollars américains pour financer divers projets socio-économiques entrant dans le cadre du Plan national de développement de la Côte d'Ivoire. Sur ce montant, 1 milliard de dollars proviendra des ressources du Groupe de la Banque Islamique de Développement et sera décaissé sur une période de 4 ans (2013-2016).

106. Compte tenu de ce qui précède et en conformité avec les résolutions pertinentes de l'OCI sur l'assistance économique à la Côte d'Ivoire, le Secrétariat général a distribué aux Etats membres de l'OCI et aux institutions de développement concernées, la liste des projets entrant

dans le cadre du Plan national de développement de Côte d'Ivoire et leur a demandé de soutenir la mise en œuvre des projets tels qu'identifiés.

#### **D. Coopération avec les Organisations caritatives et avec la Société civile:**

##### *i. Abdul Lateef Jameel Poverty Action Lab (J-PAL)*

107. Dans le cadre du partenariat avec le secteur privé et avec les organisations de la société civile dans les Etats membres de l'OCI, le Secrétariat général a intensifié son engagement avec la fondation *Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL)*, qui dispose de trois initiatives pertinentes susceptibles de contribuer grandement aux programmes de l'OCI pour la réduction de la pauvreté et l'encouragement de l'esprit d'entreprise, à savoir: l'Initiative d'Adoption de la Technologie Agricole (ATAI), l'Initiative de Gouvernance (GI), et l'Initiative pour la Jeunesse. Divers projets entrant dans le cadre de ces initiatives sont en cours d'exécution dans les différentes régions du globe, allant de l'analyse de l'impact des technologies sur la consommation des ménages à la nutrition, et des travaux de recherche sont en train d'être menés sur l'emploi des jeunes. Ces projets comprennent également l'identification et l'évaluation des solutions novatrices au problème de la médiocrité des services urbains et à l'élaboration de politiques visant à accroître l'accès à l'éducation et à la santé.

108. Au nombre des projets réalisés dans les États membres de l'OCI, on retiendra notamment celui de la mise en place d'un dispositif permettant d'évaluer l'efficacité des paiements en contrepartie des prestations de services liés à l'écosystème pour améliorer la conservation en Ouganda; la responsabilisation des parents grâce à l'école primaire subventionnée par la communauté au Niger ; et la réduction des déperditions au niveau du programme de subvention du riz (Raskin) en Indonésie. Les autres projets portent sur la promotion de l'adoption des nouvelles variétés de riz en Sierra Leone, l'évaluation de l'impact du projet d'irrigation d'Altona au Mali, et la formation et l'assistance technique pour les nouveaux entrepreneurs au Maroc. Une autre initiative de J-PAL concerne l'évaluation de l'efficacité des subventions globales aux projets de développement communautaire en Indonésie.

109. L'on espère que la collaboration entre J-PAL et les institutions compétentes de l'OCI, en particulier le SESRIC et la BID, apportera le soutien nécessaire pour la mise en œuvre des différents projets de l'OCI sur la lutte contre la pauvreté. Des résultats similaires à ceux de la collaboration fructueuse en cours entre le FSID et l'Institut de la Terre de l'Université Columbia sur les programmes de villages durables en sont escomptés.

##### *ii. Œuvres caritatives princières du Royaume-Uni*

110. Dans le cadre de l'implication des organisations de la société civile dans la mise en œuvre des programmes de l'OCI, le Secrétariat général a exploré les possibilités d'établissement d'une coopération plus étroite entre les organismes de bienfaisance princiers du Royaume-Uni et l'OCI, en relation avec les programmes de sécurité alimentaire des Etats membres de l'OCI. Cette manifestation d'intérêt pour l'énergie, l'eau et la nutrition a fait l'objet de discussions entre Son Altesse Royale le Prince Charles, prince de Galles, et Son Excellence, le Professeur Ekmeleddin Ihsanoglu, Secrétaire général de l'OCI, lors de la première visite officielle rendue par le prince au siège de l'OCI à Djeddah, en Arabie saoudite, le 17 Mars 2013.

111. Après briefing complet sur les différentes interventions intra-OCI en faveur du

développement agricole, la sécurité alimentaire et la résilience à la sécheresse, le Prince de Galles a exprimé sa volonté d'encourager les organismes de bienfaisance princiers à mettre leur vaste expérience à la disposition des États membres et des institutions de l'OCI, y compris la BID. Les deux parties ont également convenu de la nécessité d'un échange régulier de points de vue et de données sur les questions liées à l'énergie et à l'hydraulique, dont les actions en cours visant à encourager l'utilisation durable de l'eau et des ressources énergétiques pour la production agricole et à améliorer la sécurité alimentaire.

## VIII. ACTIVITES DES INSTITUTIONS DE L'OCI

### *A. Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC)*

112. Depuis la 35<sup>ème</sup> session de la Commission Islamique des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles (ICECS), qui a eu lieu en Juin 2012, le SESRIC a continué à mener et à initier des activités de grande envergure dans le cadre de son mandat qui englobe les domaines de la statistique, de la recherche économique et de la formation.

#### *i. Activités dans le domaine des statistiques*

113. Le SESRIC a poursuivi ses efforts pour enrichir ses bases de données statistiques en termes de couverture et de contenu. En conséquence, la principale base de données statistiques du SESRIC - BASEIND contient maintenant des données dans les trois langues officielles de l'OCI concernant une batterie de 266 indicateurs socio-économiques répartis en 18 catégories pour les 57 pays de l'OCI et qui remontent jusqu'à 1970. Le SESRIC a également publié la 2<sup>ème</sup> édition de sa monographie «*Perspectives SWOT sur les pays membres de l'OCI*», qui dresse une radioscopie SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) sur les Etats membres de l'OCI en tant que groupe, dans les différents domaines et secteurs socio-économiques.

114. Dans la même optique, le SESRIC a poursuivi ses activités de formation dans le cadre de son programme de renforcement des capacités statisticiennes(Stat Cab) à travers l'organisation de stages de formation sur différents aspects statistiques au profit des organisations nationales compétentes des États membres. À cette fin, elle a organisé 11 stages et co-organisé 2 ateliers sur divers thèmes statistiques au profit de certains pays de l'OCI, à savoir: l'Afghanistan, la Jordanie, le Koweït, la Malaisie, les Maldives, le Niger, Oman, le Pakistan, le Qatar et le Soudan.

#### *ii. Activités de recherche économique et sociale*

115. Dans le domaine de la recherche économique et sociale, le SESRIC a continué à mener des activités de recherche sur les diverses questions d'intérêt commun pour les Etats membres en vue d'analyser la situation qui prévaut au niveau de l'OCI et de proposer les actions politiques appropriées devant être prises en vue faire face aux défis et de renforcer la coopération intra-OCI dans les domaines concernés. Dans ce cadre, le SESRIC a préparé et présenté aux différentes réunions et conférences de l'OCI une série de 8 documents de recherche. A savoir: (1) Rapport économique annuel 2012 sur les pays de l'OCI; (2) Education et développement scientifique dans les pays de l'OCI 2012-2013; (3) Programme d'action stratégique pour la santé dans les pays de l'OCI 2013-2022 (OCI-HSPA), (4)

Gestion des catastrophes naturelles et des conflits dans les pays de l'OCI: une approche intégrée; (5) Intégration économique et comportement des PME à l'exportation des PME; (6) Immunisation et industrie des vaccins dans les pays de l'OCI; (7) Catastrophes naturelles et conflits dans les pays de l'OCI et (8 ) Défis du marché du travail dans les pays de l'OCI.

116. De même, la SESRIC a aussi préparé 8 Rapports prospectifs sur les questions relatives à l'égalité de genre, la production de blé, la croissance économique et la convergence; l'état actuel des capacités statistiques; les ressources énergétiques et les potentialités ; la science et la technologie ; et la finance islamique dans les pays de l'OCI, entre autres thèmes. En outre, le SESRIC a poursuivi la publication de ses deux périodiques: « Journal de la Coopération économique et du Développement » et « Revue de la Coopération économique et du Développement ».

### ***iii. Activités de formation et de coopération technique***

117. Dans le domaine de la formation et de la coopération technique, le SESRIC a continué à initier et à mettre en œuvre ses divers programmes de renforcement des capacités et de formation dans différents domaines entrant dans le cadre du Programme de l'OCI-VET. Plus précisément, au cours de l'exercice sous revue, plusieurs groupes de formateurs de différentes écoles de formation professionnelle d'Azerbaïdjan, du Sénégal, d'Égypte et de Guinée ont reçu une formation en Turquie dans le cadre du Programme de Maître Formateur İSMEK (IMTP) du SESRIC. Dans le cadre du Programme OCI de renforcement des capacités agricoles (OCI-Agri Cab), des cours de formation ont été organisés par le SESRIC sur les différents aspects de l'agriculture au Mozambique, en Ouganda, au Soudan et au Liban. Dans le même contexte, et dans le cadre du Programme de formation spécifique au coton (OCI-CTP), le SESRIC a organisé des stages de formation dans le domaine du coton au Togo, au Mali, au Soudan, en Azerbaïdjan et en Ouganda.

118. Il est à noter que le SESRIC a également augmenté le nombre des cours de formation dans le cadre de son Programme de renforcement des capacités des banques centrales (CB-CAB) et du Programme de renforcement des capacités des bourses de valeurs (SEP). Au cours de la période sous revue, plusieurs stages ont été organisés sur la gestion des réserves, les instruments financiers islamiques, la modélisation macroéconomique et le ciblage de l'inflation au Kirghizstan, en Turquie, au Kazakhstan, au Tadjikistan, en Azerbaïdjan et en Oman. Ces stages sont venus s'ajouter à d'autres programmes de formation, que le SESRIC a continué à entreprendre et qui portent sur le programme de renforcement des capacités environnementales (Environment-CaB) et le Programme IbnSina pour le renforcement des capacités en matière de Santé (IbnSina-HCaB).

### ***iv. Organisation des réunions annuelles de la Commission Statistique de l'OCI et des banques centrales et autorités monétaires des Etats membres de l'OCI***

119. La 35<sup>ème</sup> réunion du conseil des Directeurs du SESRIC s'est tenue à Istanbul, en Turquie, les 1-2 mai 2013. Le Secrétariat général a participé activement à la réunion et a contribué à l'élaboration du programme d'activités pour l'année 2014.

120. Le SESRIC, en sa qualité de secrétariat des réunions annuelles de la Commission Statistique de l'OCI et des banques centrales et autorités monétaires des États membres, a continué à organiser ces réunions. C'est ainsi que la 3<sup>ème</sup> réunion de la Commission Statistique de l'OCI s'est tenue à Ankara, en Turquie, du 10 au 12 Avril 2013. Cette réunion, à laquelle ont participé les délégués des bureaux nationaux des statistique (INS) des Etats membres de l'OCI et d'autres invités, ont examiné les rapports d'activités des cinq comités

techniques d'experts: 1) Banking islamique et statistiques des finances publiques, 2) Plan d'Action Exécutif (EWP) pour la mise en œuvre à court, moyen et long terme de la Vision stratégique *ComStat-OCI*; 3) Détails procéduraux du Programme d'accréditation pour les professionnels des statistiques dans les Etats membres de l'OCI; 4) Questions sexospécifiques, et 5) Expériences de recensement de la population et pratiques des Etats membres de l'OCI. Après avoir examiné ces rapports, la réunion a souligné la nécessité de mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre des décisions de l'*OCI-StatCom* par le renforcement du réseautage des services nationaux des statistiques et une utilisation plus efficace des ressources disponibles. L'accent a été mis sur la nécessité d'actualiser la vision stratégique de l'*OCI-StatCom* et d'aborder la question du renforcement des capacités des services nationaux de statistiques pour leur permettre de produire les données et les statistiques nécessaires.

121. Dans le même contexte, le SESRIC organisera, en collaboration avec l'Agence monétaire saoudienne (SAMA), la prochaine réunion des banques centrales et autorités monétaires des Etats membres de l'OCI à Djeddah, en Arabie Saoudite, les 27-28 Novembre 2013, sous le thème «Impact des récentes réformes réglementaires financières internationales sur les pays de l'OCI». En outre, le SESRIC est l'un des coorganisateur de la neuvième Conférence internationale sur l'économie et les finances islamiques (ICIEF), qui se tiendra à Istanbul, en Turquie, du 9 au 11 Septembre 2013. Cet événement fournira une plate-forme de dialogue et de discussion entre les responsables politiques, universitaires, chercheurs, étudiants diplômés, et praticiens pour tenter de résoudre l'équation de la réduction de la pauvreté, de la croissance économique inclusive et de la stabilité macro-économique dans la perspective de l'économie islamique et de la discipline financière.

## ***B. Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)***

122. Au cours de l'exercice sous revue, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), qui est la branche commerciale de l'OCI, a poursuivi ses remarquables efforts de développement du commerce entre les États membres de l'OCI. À cet égard, et en plus de son rôle dans les études, la mise à disposition d'informations analytiques et de données sur le commerce intra-OCI, le CIDC a initié et mis en œuvre divers programmes et projets en particulier dans le domaine de la promotion du commerce, le renforcement des capacités et le développement des produits stratégiques .

### ***i. Activités de promotion du commerce:***

123. En collaboration avec les États membres et les institutions compétentes de l'OCI, le CIDC a organisé les expositions, salons et foires suivants durant l'année 2012: OCI Halal Expo, 1-4 Mars 2012, Tunis, République Tunisienne; OCI Halal Food Exhibition 10-12 Décembre 2012, Sharjah , Émirats arabes unis ; salon de l'artisanat commercial dans les Etats Membres de l'OCI, 11-14 Avril 2013 à Casablanca, Royaume du Maroc; 6ème Salon de l'agrobusiness dans les Etats membres de l'OCI, 13-16 mai 2013 à Mascate, Sultanat d'Oman. De même, le Centre a entrepris les préparatifs nécessaires pour l'organisation de la 14ème OIC-EXPO, entre le 28 Octobre et le 1er Novembre 2013 à Téhéran, en Iran.

124. Dans le même élan, le Centre a développé une foire virtuelle sur le site Internet du CIDC. Ce projet permettra à des entreprises des pays de l'OCI de promouvoir leurs produits à travers le salon virtuel avec présentation d'un catalogue des prix et des modèles etc. Le CIDC a également finalisé l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un Centre d'affaires

pour les pays islamiques (BCIC). La BCIC est destiné à fonctionner comme forum de réseautage et de contact entre les hommes d'affaires des Etats membres de l'OCI désireux d'entrer en relations d'affaires.

### ***ii. Activités de renforcement des capacités:***

125. Conformément à son mandat, le CIDC a organisé au cours de l'exercice sous revue, plusieurs séminaires et stages de formation visant à sensibiliser et à familiariser les Etats membres avec les programmes de l'OCI dans le domaine du commerce. Il s'agit des séminaires suivants: 1. Séminaire de formation sur les stratégies d'exportation et de commercialisation à l'international à Casablanca, 17-19 Décembre 2012; 2. Séminaire de formation et de sensibilisation au TPS-OIC et aux questions de l'OMC, 17-19 Mars 2013 à Bagdad, en Irak.

### ***iii. Organisation de réunions de coordination:***

126. *30ème réunion du Conseil des Directeurs du CIDC:* La 30e réunion du conseil des Directeurs du CIDC s'est tenue à Rabat, Royaume du Maroc, les 16-17 Avril 2013. Le Secrétariat général a participé activement à la réunion et a contribué à l'élaboration du programme d'activités pour l'année 2014.

127. *Cinquième réunion du Groupe consultatif sur le renforcement des échanges commerciaux intra-OCI:* Le CIDC et la SIFC ont co-organisé, sous les auspices du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies du Royaume du Maroc, la 5ème réunion du Groupe consultatif pour la promotion du commerce intra-OCI, les 27-28 Février 2013 à Casablanca, au Maroc. Cette 5ème réunion a porté sur la mise en œuvre du Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la réalisation des objectifs du commerce intra-OCI et la présentation du nouveau programme exécutif de la Feuille de route (2015-2025). La réunion a souligné le rôle des Etats membres dans l'expansion du commerce intra-OCI à travers le soutien requis aux institutions de l'OCI pour la mise en œuvre du Programme exécutif et la participation effective aux diverses activités menées dans ce domaine, ainsi que l'exploration des opportunités de coopération avec les autres organisations internationales et régionales.

128. *Forum de haut niveau de l'OCI sur la facilitation du commerce et les initiatives de guichet unique pour une coopération économique régionale renforcée:* en vue de faciliter les échanges entre les Etats membres de l'OCI, le CIDC, le Groupe de la BID et la SIFC, sous l'égide du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies du Royaume du Maroc, ont organisé avec succès le Forum de haut niveau de l'OCI sur la facilitation du commerce et les initiatives de guichet unique pour une coopération économique régionale renforcée, les 25-26 Février 2013 à Casablanca, au Maroc. Le Forum, qui était ouvert aux représentants des douanes et des ministères en charge du commerce extérieur dans les pays membres de l'OCI, visait essentiellement à confronter les expériences nationales et régionales au niveau du système de données automatisé et d'examiner les voies et moyens permettant de mettre en œuvre un programme régional de facilitation, notamment à travers la mise en place d'un guichet unique par les Etats membres de l'OCI. Le Forum a groupé les opérateurs régionaux et les principaux guichets uniques dans l'espace de l'OCI, comme *Dagang Net Technologies* (Malaisie) et la *Coalition mondiale pour l'efficacité de la logistique (GCELO)*, aux côtés des représentants de 24 pays membres et d'une dizaine d'organisations internationales et régionales.





#### ***iv. Études et publications:***

129. Le CIDC a également préparé des études et des publications telles que le Rapport annuel sur le commerce entre les Etats membres de l'OCI, Édition 2012-2013; *Tijaris Magazine*, le guide des affaires des pays membres de l'OCI (Guide d'affaires de l'OCI) ; le Rapport sur les négociations commerciales multilatérales au sein de l'OMC; une Étude sur les transports et la facilitation du commerce dans les Etats membres de l'OCI; une étude sur l'industrie pharmaceutique dans les Etats membres de l'OCI. Au niveau de l'assistance technique, le centre a fourni une assistance technique à l'Agence Béninoise de promotion du commerce (ABePEC). De même, le Centre a présenté un projet de pages Web au profit des ambassades des pays de l'OCI accrédités à Rabat et un Portail dédié aux artisans des Etats membres.

#### ***C. Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID)***

130. Les activités du groupe de la Banque Islamique de Développement (BID) sont regroupés sous les rubriques suivantes: Construction de partenariats et renforcement de la coopération; réduction de la pauvreté et garantie de la sécurité alimentaire durable ; promotion du développement infrastructurel et développement de la finance islamique.

131. Conformément à la résolution pertinente de la 12<sup>e</sup> Conférence islamique au Sommet, tenue au Caire, en République arabe d'Égypte, en Février 2013, le Conseil des Gouverneurs (BOG) de la Banque Islamique de Développement (BID), a décidé, à l'occasion de la tenue de sa 38<sup>e</sup> rencontre annuelle, à Douchanbé, au Tadjikistan les 21-22 mai 2013, d'augmenter le capital de la Banque. En conséquence, le capital autorisé de la BID a été plus que triplé, passant de 30 à 100 milliards de dinars islamiques (DI), soit une augmentation de 70 milliards de DI, et le capital souscrit est passé de 18 à 50 milliards de DI, soit une augmentation de 32 milliards de DI. Le Conseil des Gouverneurs de la BID a approuvé l'augmentation du capital souscrit sous la forme d'actions appelables sujettes à appel par la BID pour répondre à ses obligations en puisant des capitaux sur le marché ou des garanties pour ses opérations ordinaires.

#### ***i) Développement des partenariats et renforcement de la coopération:***

132. Le Groupe de la BID a œuvré à la promotion de la coopération et de l'intégration entre ses pays membres à travers une myriade de programmes tels que le Programme de coopération technique (TCP), le programme de coopération et de promotion commerciale (PCPC), et le Programme d'assistance technique pour la promotion des investissements (ITAP). La coopération économique est un élément très important de la stratégie de la BID, en particulier dans les domaines du commerce intracommunautaire et du financement des transactions commerciales.

133. En termes d'expansion des échanges intra-OCI, le rôle de la Société islamique de financement du commerce (SIFC) est des plus notables. Au cours de l'année 2012, les approbations SIFC se sont chiffrées à environ 4,466 millions de dollars US, contre 3,033 millions de dollars US en 2011, ce qui représente une augmentation de 47 pour cent. De même, le niveau des décaissements a augmenté de 42% en passant de 2,826 millions de dollars US en 2011 à 3,999 millions US \$ en 2012. Au cours de la dernière période quinquennale, le soutien de la SIFC au financement du commerce dans les Etats membres de l'OCI s'est concrétisé par une croissance significative du volume des approbations, qui ont presque doublé, atteignant 4,5 milliards d'US \$ en 2012 contre 2,5 US \$ en 2008.

134. Compte tenu du rôle clé de l'assurance-crédit à l'exportation dans le développement du commerce, la SIACE, a continué à fournir des crédits à l'exportation compatibles avec la charia et des polices d'assurance des investissements pour encourager les exportations des Etats membres de l'OCI et les flux d'investissements directs étrangers en provenance du reste du monde et à destination des pays membres . En 2012, le SIACE pris de nouveaux engagements d'assurance qui portent l'approbation cumulé nette depuis sa création en 1995 à 17,4 milliards de dollars US.

135. La Société islamique pour le développement du secteur privé (ICD) a continué à jouer un rôle important en vue d'atteindre l'objectif global de développement du secteur privé dans les pays membres. Ses approbations brutes depuis sa création se sont élevées à 2,2 milliards de dollars, avec un décaissement global de 893 millions de dollars US.

136. Le Groupe de la BID continue de miser sur les partenariats et les alliances stratégiques avec d'autres institutions de l'OCI et avec les organisations internationales engagées dans des activités de promotion du commerce. Il s'agit notamment de renforcer la coopération avec les banques multilatérales de développement et le cofinancement avec les groupes de coordination régionaux et nationaux.

***ii) Réduction de la pauvreté et garantie de la sécurité alimentaire durable:***

137. Les efforts de la Banque pour soutenir la lutte contre la pauvreté dans les pays membres sont canalisés par l'intermédiaire du Fonds Islamique de Solidarité pour le Développement (FSID), du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), et d'autres programmes de renforcement des capacités dans le secteur de l'éducation et de la santé.

138. Le FSID développe actuellement sa deuxième Stratégie (2013-2015) en ligne avec les grands thèmes actuels dans les Etats membres de l'OCI, qui sont la réduction de la pauvreté et les programmes spéciaux tels que la création d'emplois pour les jeunes.

139. Dans le cadre de la composante logement de son programme de réduction de la pauvreté, le FSID a continué à développer son programme de Villages Durables (SVP), en collaboration avec l'Institut de la Terre de l'Université Columbia, le Centre OMD à Nairobi, la Banque arabe pour le développement en Afrique (BADEA), le Croissant-Rouge et d'autres partenaires. Deux des SVP ont déjà été lancés au Tchad (région du Salamat) et à Kulbus, dans l'ouest du Darfour, au Soudan. Le montant approuvé au titre de ce programme est de 120 millions de dollars US (soit une moyenne de 20 millions de dollars par projet) sous forme de prêts et de petites subventions. Le Fonds travaille actuellement sur le prochain lot de pays devant participer au programme, dont le Niger et la Guinée.

140. Deux programmes thématiques ont été mis en avant par le FSID dans le cadre de la réduction de la pauvreté au cours de la première phase de la stratégie quinquennale: le Programme d'alphabétisation professionnelle (VOLIP) et le Programme d'Appui à la Microfinance (PSFM). Jusqu'à présent, un certain nombre de projets ont été approuvés en vertu de ces deux programmes, dont le coût total s'élève 195,980 millions US \$ (47,720 millions de dollars US pour le VOLIP, et 148,3 millions \$ US pour le PSFM).

141. Dans la même optique, le FSID travaille actuellement sur trois nouveaux programmes, à savoir l'éducation de base pour les pauvres (BEP), l'énergie renouvelable pour les pauvres (REP) et l'Initiative pour l'entrepreneuriat social. Les concepts de ces programmes sont

actuellement en cours de développement. Le Fonds a également mis en place des fonds fiduciaires liés à la pauvreté spécifiques et placés sous l'égide du FSID. Ces fonds sont destinés à financer la fourniture de services de base aux pauvres, tels que l'éducation primaire, les soins de santé primaires, la microfinance, l'agriculture et le développement rural, l'énergie pour les pauvres, les secours d'urgence et le renforcement des capacités institutionnelles.

142. À la fin de 2012, la mise en œuvre du Programme spécial pour le développement de l'Afrique a été entièrement achevée. Le niveau d'engagement de fonds en faveur du SPDA par Groupe de la BID a atteint 5,01 milliards de dollars US, soit 25% de plus que la promesse initiale du Groupe de la BID. En outre, un montant de 7 milliards de dollars US a été mobilisé par d'autres agences de développement pour des projets entrant dans le cadre du SPDA. Les succès obtenus dans la mise en œuvre du SPDA ont souligné la nécessité d'élaborer un nouveau programme pour les pays de l'OCI situés en Afrique (PSDA-2) en 2013, afin de soutenir les progrès enregistrés par ces pays dans les divers domaines.

143. En vertu de l'Initiative BID de la Déclaration de Jeddah, qui se chiffre à la somme de 1,5 milliard de dollars, 89 projets ont été financés dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement agricole dans les différents pays de l'OCI. La FAO, le FIDA et l'AGRA ont continué à soutenir la mise en œuvre de l'initiative de la Déclaration de Djeddah par la fourniture de l'expertise technique. Compte tenu de l'achèvement imminent de l'Initiative de la Déclaration de Djeddah pour cette année, un nouveau programme est en cours d'élaboration par les soins de la BID, en consultation avec les autres parties prenantes de l'OCI.

### ***iii) Renforcement du développement infrastructurel:***

144. La BID a prêté son appui à ses pays membres en accélérant le développement de réseaux de transport efficaces, sûrs et durables. En gros, et au cours de l'année sous revue, la BID a concentré ses interventions en matière de transport sur les sous-secteurs définis par son agenda à long terme et par l'objectif général de réduction de la pauvreté. À cette fin, la BID a approuvé l'allocation d'une enveloppe de 791,1 millions de dollars pour de nouveaux projets et études dans le secteur des transports, avec un total de décaissements au titre du portefeuille des actifs de 543,1 millions de dollars US.

### ***iv) Promotion de la finance islamique***

145. La BID a continué à jouer le rôle essentiel qui lui est assigné en tant que première institution œuvrant au développement de l'industrie des services financiers islamiques. Dans ce contexte, la Banque a fourni une série de prestations, y compris le développement d'un environnement propice composé du cadre juridique, réglementaire et de surveillance requis et compatible avec la charia pour la finance islamique, en soutenant la création d'institutions financières islamiques à travers des placements en actions et le succès de ceux institutions. La Banque a poursuivi ses interventions principalement grâce au renforcement des capacités, aux activités d'assistance technique, aux placements en actions et au financement des projets en Waqf.

146. Les cibles de ces interventions étaient les banques centrales, les ministères des finances, les autorités fiscales, les autorités de régulation du marché des capitaux et le secteur privé, avec lesquels des partenariats ont été forgés dans le but de développer les institutions opérant dans ce secteur. Les bénéficiaires de ces interventions ont été les

banques islamiques, les compagnies d'assurance et de réassurance mutualiste en Takafoul, les institutions de microfinance islamique ainsi que les institutions de la Zakat et du Waqf.

#### **D. Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA)**

147. En tant que principal représentant du secteur privé, les programmes de la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) figurent en bonne place dans le renforcement des capacités, le développement de l'esprit d'entreprise, la valeur ajoutée et les PME. La CICIA travaille également en collaboration avec les institutions compétentes dans le domaine de la promotion des produits halal, ainsi que sur les questions liées à l'éthique et au contrôle qualité. Les projets de la Chambre Islamique couvrent divers secteurs, mais leur objectif ultime reste de promouvoir une plus grande coopération économique entre les pays de l'OCI, par le truchement du secteur privé.

148. La CICIA a tenu la 16ème session de son conseil des Directeurs et la 29ème réunion de son Assemblée générale à Doha, au Qatar, du 24 et 25 Avril 2013, au cours desquelles Sheikh Saleh Kamel a été réélu en tant que président de la Chambre Islamique pour un nouveau mandat (2013-2017). Le Conseil des Directeurs et l'Assemblée générale ont approuvé la modification de l'alinéa (2) de l'article (21) du Statut de CICIA afin de valider l'élection du président de la CICIA pour deux mandats de quatre ans chacun. Jusqu'à présent, la durée de ce mandat du Président et des membres du Conseil des Directeurs de la CICIA étant de quatre ans, renouvelable pour des durées indéterminées.

##### ***i. Réunions du Secteur Privé / Forum de femmes d'affaires:***

149. La CICIA a organisé la 6ème Forum des femmes d'affaires des pays islamiques à Manama, Royaume de Bahreïn, du 12 au 14 Décembre 2012. Le Forum a été organisé en collaboration avec la Banque Islamique de Développement (BID), le Fonds de Crédit Perez-Guerrero du PNUD, l'Organisation des nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), l'Office de l'Investissement et de la Promotion de la Technologie (ITPO), la Société des Femmes d'Affaires du Bahreïn (BBS), le Conseil Suprême des femmes du Bahreïn, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bahreïn(BCCI) et la Banque de Développement de Bahreïn (BDB). Le Forum a été placé sous le haut patronage de SAR la Princesse Sabika Bint Ebrahim Al Khalifa, épouse de Sa Majesté le Roi et présidente du Conseil suprême des femmes, et a réuni environ 150 participants provenant de 36 pays membres, aux côtés des représentants du Groupe de la BID et de la Société Financière Internationale (IFC), du Groupe de la Banque mondiale et d'autres institutions locales et internationales.

##### ***ii. Réunions du Secteur Privé***

150. La plus récente réunion du secteur privé, organisée par la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) était la 14ème du genre et s'est tenue à Sharjah, Emirats Arabes Unis, du 24 au 26 Avril 2011. Une des principales recommandations de cette réunion porte sur l'organisation d'une conférence de sensibilisation au Système de Préférences Commerciales de l'OCI (TPS-OIC) pour les établissements du secteur privé à Khartoum, au Soudan, à une date qui reste encore à déterminer.

##### ***iii. Activités dans le domaine de la Zakat et du Halal:***

151. La CICIA a organisé un stage de formation sur la création de Fonds de la Zakat et leur rôle dans le développement social en Sierra Leone et au Cameroun, du 19 au 23 mai 2012 et du 23 au 27 Juin 2012, respectivement. De même, la CICIA participé et coparrainé la 1ère Conférence/ exposition internationale sur le contrôle des aliments Halal, qui a été organisée par la *Saudi Food and Drug Authority*, du 12 au 15 Février 2012 à Riyad, au Royaume d'Arabie Saoudite. La Chambre a également participé à la 1ère conférence du Golfe sur l'industrie et les services Halal, qui s'est tenue au Koweït.

#### ***iv. Promotion de l'entrepreneuriat dans les États membres de l'OCI***

152. La CICIA a mis au point un programme de formation sur le développement de l'entrepreneuriat pour les pays de l'OCI, du 18 au 20 Mars 2013 à Sharjah, Emirats Arabes Unis, en collaboration avec le Fonds Perez-Guerrero (PGTF), le PNUD et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sharjah. Ce programme de formation a fourni une plate-forme pour les participants des Etats membres en vue de renforcer leurs connaissances et leurs compétences sur la création et l'expansion des entreprises afin de contribuer éventuellement à la réduction de la pauvreté et au renforcement des capacités.

#### ***E. Organisation de l'Association Islamique des Armateurs (OISA)***

153. L'Organisation de l'Association Islamique des Armateurs a annoncé deux nouvelles initiatives imminentes, à savoir, la signature d'un protocole d'entente avec l'Association des constructeurs navals turcs (GISBIR), visant à resserrer les relations entre l'Association et l'OISA, et la signature d'un second protocole d'entente avec l'Académie arabe des sciences, de la technologie et des transports maritimes, à Alexandrie. Ces activités de coopération ne pourront qu'être bénéfiques aux compagnies affiliées à l'OISA dans le domaine des études maritimes, de la formation et de la conception des études de faisabilité pour la construction de différents types de bateaux.

#### ***F. Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques (SMIIC)***

154. Depuis sa création en Août 2010, l'Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques (SMIIC) a brillamment réussi à parachever ses travaux d'infrastructure et a créer sa propre page web. Les membres de l'Institut ont vu leur effectif considérablement augmenter passant de 10 en 2010 à 23 en 2013. Ayant adopté les trois documents préparés par le Groupe d'experts de la normalisation (SEG) sur les normes halal, le SMIIC a créé sept comités techniques de normalisation, dont un comité pour les questions liées à l'alimentation halal. Les autres comités traitent des questions relatives aux cosmétiques halal, aux sites de services, aux énergies renouvelables, au tourisme et aux services connexes; ainsi qu'aux processus agricoles et aux transports. L'Institut a également mis sur pied un comité d'agrément SMIIC indépendant.

#### ***Forum SMIIC 2012:***

155. Le Forum 2012 du SMIIC a été organisé avec succès à Antalya, République de Turquie, du 6 au 9 Novembre 2012. Le Forum, qui a fourni une plate-forme appropriée pour réunir les acteurs nationaux et internationaux, de l'intérieur et de l'extérieur de l'OCI, exerçant dans le domaine de la normalisation, de l'accréditation et de la métrologie, aura permis de promouvoir la coopération et le réseautage entre eux, notamment à travers

l'échange d'expériences et le partage des connaissances. Plus de 160 délégués venus de 35 pays, et représentant diverses organisations régionales et internationales, notamment les institutions compétentes de l'OCI, l'Organisation internationale de la normalisation (ISO), la Commission électrotechnique internationale (CEI), le Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC) et *International Laboratory Accreditation Cooperation* (ILAC0) ont participé au Forum.

156. De même, le 6ème Conseil des Directeurs et la 4ème Assemblée générale du SMIC, qui se sont tenus à Istanbul, République de Turquie, du 15 au 17 Avril 2013, ont approuvé le barème des contributions et des cotisations obligatoires annuelles des membres au budget du SMIC.

## **IX. CONCLUSION**

157. Il est à noter que l'année sous revue a enregistré des progrès considérables dans la promotion de la situation socio-économique des Etats membres de l'OCI. L'expansion en cours du champ d'application du système de préférences commerciales, le fonds de lutte contre la pauvreté et la prise de conscience croissante par les Etats membres de l'importance des programmes spéciaux pour l'Afrique et l'Asie centrale, représentent une des étapes les plus importantes dans les efforts visant à repositionner l'Organisation en tant qu'acteur économique efficace et incontournable. Tout aussi importante est l'expansion de la coopération intra-OCI dans le domaine du travail, notamment avec la création d'un cadre institutionnel pour la mise en œuvre rapide des résolutions de l'OCI.

158. Nous attendons de la Commission islamique qu'elle lance un appel aux Etats membres pour continuer à soutenir les diverses actions multilatérales proposées au titre des différents programmes et projets et répondre positivement à cet appel en mettant leurs expériences nationales à la disposition des autres afin d'améliorer le réseautage interinstitutionnel comme moyen de partager les meilleures pratiques et d'en faire bénéficier nos pays et nos peuples respectifs.

**Département des affaires économiques**  
**15 mai 2013**